



MAGENTA

LE CRI DU CHACAL

AMICALE DES ANCIENS DU 2ème ZOUAVES

Siège social : à la Maison des combattants
22 rue des Chassaintes – 30900 NIMES

Président d'Honneur : De VILLEPIN Bruno

Thurelles
45680 DORDIVES
☎ 02 38 92 76 06

Président : MERCADIER Louis

2 avenue Frédéric Mistral
30490 MONTFRIN
☎ 04 66 03 36 49 – 06 16 59 06 57
louis.mercadier@sfr.fr

Secrétaire : TRIBAUT René

94 Chemin de Beauregard
84550 MORNAS
☎ 04 90 37 08 72

Trésorier : DOUCET Roland

11 rue des Déportés
45680 DORDIVES
☎ 02 38 92 13 10

Bulletin n° 47 - juin 2012

L'EDITO DU PRESIDENT

Après le Congrès...

Une page est tournée. Le Congrès 2012 s'est déroulé sous un beau soleil et tous les participants sont rentrés chez eux, fatigués mais heureux ! Rien de tel que de se retrouver entre amis pour évoquer des souvenirs communs.

Depuis la parution de notre dernier bulletin, le n° 46, beaucoup d'événements sont survenus. Mais le principal est l'élection de notre nouveau Président de la République, à qui nous souhaitons bonne chance et réussite pour l'avenir de la France.

A l'heure de l'écriture de cet éditto, les élections législatives n'ont pas encore eu lieu. Ce sera un autre grand moment politique !

Suivant le résultat, en sa faveur, le Président pourra peut-être disposer de toutes les cartes maîtresses. Il pourra alors, suivant ses promesses, assurer le désendettement et le redressement économique du pays. Espérons...

L'important, pour nous, Anciens Combattants, est de conserver les acquis sociaux, c'est d'espérer l'application du Décret des 48 points.

En ce qui concerne l'avenir de notre Amicale, nous essayons de tenir le cap, et je remercie l'ensemble du Comité Directeur pour le travail fourni. Il s'agit principalement de l'élaboration du

bulletin et des rentrées des cotisations. Merci aux secrétaires et au trésorier.

Sur le plan national, nous tenons honorablement notre place au sein de l'Union Nationale des Zouaves en apportant notre soutien au Président Bruno de VILLEPIN. Son projet de la Butte des Zouaves a des chances d'aboutir favorablement. Mais il faudra des moyens financiers ! Pour cela, je fais appel à votre générosité ; votre chèque, même modeste, sera le bienvenu. Envoyez-le à Claude BRANGER, 9, rue des Mariniers, 77000 Melun. Son téléphone : 01.64.37.62.68. Les chèques seront libellés à l'ordre de : Union Nationale des Zouaves. Merci d'avance.

Je terminerai en ayant une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés, pour les conjoints qui restent seuls, pour les malades.

Pensée aussi pour les soldats qui assurent la paix, et plus particulièrement pour les disparus, surtout ceux qui ont été lâchement assassinés à Toulouse et Montauban.

A toutes et à tous, je souhaite un excellent été. Et au plaisir de vous retrouver tous pour la lecture du bulletin de fin d'année qui sera le n° 48.

Pan Pan L'arbi ! Vive le 2^{ème} Zouaves !

Louis MERCADIER

APPEL DE COTISATION

J'y pense et puis j'oublie. Certains de nos camarades ne sont pas, en ce milieu d'année, à jour de leur cotisation 2012.

Nous leur rappelons qu'elle est de 22 Euros (11 Euros pour les veuves), montant inchangé depuis plusieurs années.

Nous rappelons aussi à nos camarades que cette cotisation est la seule ressource de notre amicale.

Cette ressource couvre les frais de secrétariat et de fonctionnement, les dépenses pour les gerbes adressées lors d'obsèques de camarades ou de manifestations patriotiques, mais aussi celles de la parution bimestrielle de votre bulletin de liaison MAGENTA. Si les articles sont préparés par le secrétaire, mis en pages par le secrétaire adjoint et les bulletins préparés à l'envoi par le Président, bénévolement donc gratuitement, il n'en demeure pas moins que l'impression des bulletins ainsi que leur envoi (enveloppes, étiquettes adresses et timbres postaux) représentent un certain poids dans le budget de l'Amicale. Les lettres de rappel que le trésorier est obligé d'envoyer aux retardataires sont aussi à prendre en compte.

Nous comptons sur votre célérité à envoyer votre chèque.

Votre trésorier vous en remercie.

LE CARNET

Nos peines

Au mois d'avril, nous avons appris le décès du Général Jean-Claude FUHR, de Bourg-la-Reine. Ses obsèques ont eu lieu le 12 avril. En automne 1944, jeune officier servant au 2^{ème} BZP, il a combattu dans les Vosges puis dans les engagements de l'Alsace en 1945.

Pierre VANNELET, lui aussi vétéran du 2^{ème} BZP, a succombé à une crise cardiaque le 13 avril dans sa maison champenoise de Soisy-aux-Bois. Le Président Bruno de VILLEPIN, représentant les Zouaves, a assisté à la cérémonie qui a eu lieu dans ce village, le 19 avril, avant que notre camarade soit emmené pour être inhumé dans le caveau familial au Pré-Saint-Gervais, près de Paris. L'Amicale avait fait parvenir une gerbe.

Pierre était, en 1944, parmi les étudiants de Janson-de-Sailly qui sont allés rejoindre l'Armée DELATTRE et ont combattu en Alsace en 1945.

Un troisième vétéran du 2^{ème} BZP, Norbert SELVE, de La Rochelle, nous a quittés le 10 janvier, à l'âge de 92 ans. C'est Marguerite de GUIBERT qui en a été avisée dernièrement par la fille de notre regretté camarade.

Courant janvier, par le Bulletin de l'Union Nationale des Zouaves, notre ami André AGNEL, de Saint-Chamas (13), nous a fait part du décès de son épouse, survenu le 30 décembre 2011.

Votre secrétaire lui a adressé ses condoléances, au nom de tous les camarades, en lui assurant que nous partageons sa peine.

En avril, Michel BALLEET, de Châtelguyon, nous a fait part du décès accidentel de son petit-fils. Ses obsèques ont eu lieu le 19 avril.

Le Président et votre Secrétaire lui ont adressé les condoléances des camarades en lui assurant qu'à lui aussi nous partageons sa peine.

Encore en avril, nous avons appris que notre camarade Jacques VILLER a perdu un frère dont les obsèques ont eu lieu à Paris le 24.

Nous lui adressons notre sympathie attristée.

Nous avons encore, par ailleurs, appris le décès de notre camarade Jean SAINT-MARTIN, le 19 mars. Ancien de la guerre d'Algérie, il fut le Président-Fondateur de l'Amicale des Anciens Zouaves du Nord-Pas-de-Calais.

Nous renouvelons nos condoléances attristées à toutes ces familles dans l'épreuve.

CONDOLEANCES

Lettre du Ministre de la Défense à Madame Jean FUHR

Madame,

C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de votre époux, le général de corps d'armée Jean FUHR. En cette douloureuse circonstance, je n'oublie pas les services exceptionnels qu'il a rendus à la Nation tout au long d'une carrière digne d'éloges.

Soldat prestigieux au glorieux passé militaire, le général de corps d'armée Jean FUHR a partout et toujours été considéré comme un officier remarquable dans tous les domaines. Il a su démontrer en maintes occasions son abnégation et son sens du devoir.

Grand Officier de la Légion d'Honneur et Grand' Croix de l'Ordre National du Mérite, titulaire de dix citations, votre époux a consacré sa vie au service de son pays. Il demeurera un exemple et un modèle pour tous.

A l'heure où nous devons lui faire nos adieux, soyez assurée, Madame, que je partage totalement votre peine et c'est avec émotion que je vous présente mes très sincères condoléances.

Avec toute mon estime pour la mémoire de votre époux, pour sa carrière, pour sa personnalité.

Gérard LONGUET

ADHESION

Bienvenue parmi nous

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous, Charles BRENUGAT, demeurant 720 Chemin des Plateaux Fleuris, 06700 SAINT-LAURENT-du-VAR.

Tél. 04.93.56.06.11. et 06.84.30.10.13.

De la classe 55, notre camarade était au 2^{ème} Zouaves de décembre 58 à décembre 62, lors de la dissolution au Camp de Sissonne.

Poursuivant sa carrière, retrouvant ses origines de parachutiste avant d'être Zouave, il sera affecté au 2^{ème} R.E.P. puis commandera une compagnie au 1^{er} puis au 5^{ème} Etranger.

Il prendra sa retraite comme Chef de Bataillon en 1983.

Dans ses décorations, il est fier d'avoir obtenu, Sergent au 2^{ème} Zouaves, une citation dans l'Ouarsenis sous les ordres du Capitaine VERGE.

DISTINCTION

Pierre BOUILLON, un Zouave du 2^{ème}

Comme nous l'avons mentionné dans notre précédent bulletin, notre camarade s'est vu remettre la Médaille Militaire, le 5 décembre dernier.

Par Ordre Général n° 6, le Général de Division PERROTAT avait cité à l'Ordre du Régiment le Caporal BOUILLON Pierre, Jean, Gérard, - Contingent 1959/2 C – 2^{ème} Bataillon de Zouaves, pour le motif suivant :

« Jeune appelé du contingent, calme et courageux, qui se porte toujours volontaire pour les missions opérationnelles. A participé à toutes les opérations du quartier et à celles du 2^{ème} Bataillon de Zouaves. S'est distingué par son allant au cours de l'opération CIGALE et tout particulièrement dans la région de MECHTA HOUAOURA (secteur de Molière) où, le 8 août 1960, son action permit la récupération d'un nombreux matériel et de munitions. »

Citons aussi le Rapport du Capitaine CROGUENNEC, Commandant de la 2^{ème} Compagnie, sur l'origine de la blessure du Sergent BOUILLON Pierre, survenue le 6 janvier 1962 :

« Appelé du contingent 1959/2 C, affecté à l'Unité le 13 mai 1960, le Sergent a depuis cette date participé à toutes les activités opérationnelles de la Compagnie.

Le 6 janvier 1962, le Sergent BOUILLON effectuait une patrouille lors d'une opération du maintien de l'ordre à Oran, cité du Petit Lac, sous-secteur Est, où il fut victime d'un attentat.

Une grenade O.F. lancée sur la patrouille à 19 h 00 atteignit le Sergent BOUILLON. De multiples éclats à la face nécessitaient l'évacuation du Sergent sur l'Hôpital Militaire Baudens où il fut soigné et renvoyé à son Unité.

En conséquence, je considère la blessure du Sergent BOUILLON imputable au service. »

Nous renouvelons nos sincères félicitations à notre camarade Pierre.

LES INFOS

I – Des changements d'adresse :

- Pierre LABURTHE, 227 rue Henri Rouzaud, 65700 MAUBOURGUET
Tél. : 05.62.96.43.17.

- Honorat MARTINEZ, Résidence Les Ecrins d'Aliénor, Logement 0203,
61 rue Denfert Rochereau, 47000 AGEN, Tél. : 05.53.69.38.66.

- Maurice MILLET, 22 rue du Magasin, 90000 BELFORT
Tél. : 03.84.27.14.93.

II – Avenir du Musée de l'Infanterie :

L'avenir de ce musée, fantôme depuis deux ans, dont les collections de 15 000 pièces attendent dans l'ombre des grottes de St-Astier, en Dordogne, est subordonné au cheminement

lent, au rythme du calendrier électoral, des décisions qui seront prises pour sa résurrection à Neuf-Brisach.

En attendant, l'AAMI a créé un site internet permettant la visite virtuelle de ce haut lieu de cinq siècles de l'Histoire de France et de celle de l'infanterie française.

Pour accéder au site, taper : www.musée-infanterie.com.

Les visiteurs « avertis » du site peuvent également accéder à des informations plus approfondies sur les différentes périodes, objets, tenues, armements, tableaux, etc, en adhérant à l'AAMI (aami.secrevoilà.fr) qui leur attribuera un numéro d'adhérent ainsi qu'un code personnel qui, associés, leur permettra d'avoir accès à ces informations.

III – L'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Zouaves :

Elle aura lieu le samedi 6 octobre 2012, comme chaque année, à Moussy-le-Vieux.

LES NOUVELLES DU SEMESTRE

Pour tout vous dire

Décembre 2011

Jean-Paul VERGE, fils du Capitaine Louis VERGE, mort en Algérie, a découvert que des hommes, les Zouaves du 2^{ème}, se souviennent de son père. Il remercie le Président pour le dévouement de notre Amicale apporté à la mémoire des disparus.

Des camarades, Pierre LABURTHE, Maurice MILLET, Honorat MARTINEZ, ont changé d'adresse. Leurs nouvelles coordonnées figurent dans le présent bulletin.

En cette fin d'année, nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à un nouvel arrivant dans l'Amicale, Charles BRENUGAT, de St-Laurent-du-Var.

Plusieurs nouvelles parviennent chez notre Président : Mme CALDERON, épouse de notre camarade Gilbert, l'informe que l'opération que son mari vient de subir (enlèvement d'un polype) s'est très bien passée. Puis c'est André GASSER qui lui annonce le déménagement d'Honorat MARTINEZ, admis en maison de retraite. En même temps, il lui dit avoir des ennuis intestinaux provoquant des hémorragies. Et son épouse doit être opérée le 6 février prochain pour le remplacement de sa prothèse.

Pierre VANNELET appelle le Président, heureux d'avoir reçu le bulletin et le petit mot que ce dernier lui a joint. Notre vétéran devait passer un scanner suite à ses problèmes de santé. Il s'y est présenté le 23 novembre mais les Hommes de Science ne l'ont pas laissé repartir car il frisait l'embolie pulmonaire. Son état lui impose des soins intensifs avec piqûre toutes les 4 heures. Il souffre en plus d'une énorme phlébite. Souhaitons lui de se remettre au plus vite de tous ses tracas.

Notre Trésorier Roland DOUCET va faire un petit tour en Alsace avant les fêtes. Souhaitons lui un temps clément.

Gilbert CALDERON, dans une lettre adressée au Président, le renseigne sur sa santé. Son opération s'est bien passée et il attend le 13 décembre pour connaître le résultat de sa biopsie. Il en profite pour envoyer ses meilleurs vœux au Président et à tous les amis Zouaves. Il parle aussi du camarade toulonnais SOLDINI qui est de toutes les manifestations patriotiques de Toulon et y fait remarquer son « beau calot rouge ». Il était encore à celle du 5 décembre et figure sur les

photos de presse. Gilbert l'a rencontré le 1^{er} novembre et lui a annoncé notre congrès de mai prévu près de Toulon, en lui disant qu'il pourrait y participer ce qui a paru lui plaire....

Avec la fin décembre revoici la saison des vœux. Notre bordelais Hubert DUPUY charge le secrétaire de partager les siens avec tous les camarades Zouaves. Il se remet de sa chute et a quitté le corset de cuir qui l'a accompagné quelque temps. Il aimerait pouvoir se rendre au congrès de Toulon en mai prochain.

Notre vétéran Honorat MARTINEZ, de sa maison de retraite d'Agen, présente aussi ses vœux au secrétaire et lui demande, en outre, de bien vouloir les transmettre aussi à Bruno de VILLEPIN, au Président MERCADIER et à tous les camarades, désolé de ne plus pouvoir écrire.

C'est au tour d'Olivier de MONTETY d'adresser les siens. Il est resté à Aix-en-Provence après un petit séjour dans les Cévennes en septembre. De sournois lumbagos les ont immobilisés, lui et son épouse, en Provence, les privant ainsi de repartir en Bretagne.

Le secrétaire, dans ses investigations épistolaires, a retrouvé un camarade, Zouave en 1960, habitant, comme lui, en Vaucluse, Pierre AUBERY. Cruelle circonstance, il vient récemment de perdre son épouse. Il reprendra contact avec l'Amicale dans les prochaines semaines, peut-être pour la rejoindre. Un autre Zouave, compagnon d'AUBERY, Georges ACHARD, de Mondonay (69), n'est plus de ce monde. Sa famille a répondu à la lettre du secrétaire, lui annonçant l'envoi, dans les prochains jours, des coordonnées d'un autre ancien Zouave vivant en Bretagne.

Janvier 2012

Le secrétaire n'est pas équipé pour recevoir des SMS ou autres courriels mais il reçoit, en revanche, en ce tout début d'année, son lot de nombreux coups de fil et de lettres. Aux vœux d'Hugues BOURDAIN, Président du 9^{ème} Zouaves, succèdent ceux de Michel BALLEST, de Châtelguyon, puis ce sont Claude et Michèle BRANGER, de Melun, suivis de Jean ARNOULD, de Lyon, qui nous informe que sa sœur a rendu visite au monument de Rosenau. Maurice MILLET, de sa nouvelle résidence, à Belfort, nous parle de sa nouvelle vie en appartement, regrettant le manque de la verdure de son ancienne demeure de Giromagny. Monique RICHARD, de Léognan, qui va bien, donne des nouvelles de Pierre CEZERAC, bien remis de son opération au genou, qui a, paraît-il, même dansé lors des fêtes de fin d'année, et de Pierre LABURTHE, qui vient de s'installer à Maubourguet. André GILLES, de Levallois, envisage d'être présent au prochain congrès. Roland DOUCET, notre Trésorier, va débiter l'année en subissant une 10^{ème} opération à cause d'un lipome récalcitrant. Il doit se rendre à Paris, à la Salpêtrière, le 16 janvier, pour une semaine qui sera suivie d'un retour chez lui avec la visite journalière d'une infirmière pendant un mois.

Yves SAINCOT, Président de l'ANFANOMA, se sent toujours Zouave et toujours engagé pour la bonne cause. Quant à Gilbert MARTIN, de Pouancé, il renouvelle ses félicitations à l'équipe qui réalise MAGENTA, toujours autant apprécié de ses lecteurs assidus.

De son côté, le Président MERCADIER converse aussi avec de nombreux camarades, entre autres, Léon ACOT, de Mont-de-Marsan, Hubert DUPUY, de Mérignac, Pierre VINCENT, de Chaville, Maurice MILLET, Monique RICHARD, Gilbert CALDERON, Pierre BOUILLON, Roger LHOMME, André GILLES, GARNIER, LAGET, BIANCHI, Mmes CHABOREL et DE GUIBERT, Bruno de VILLEPIN, GASSER, BRANGER, MARTINEZ, BUFFIN, Mme LE GUEN et Mme MARTINEZ, de l'ONAC.

Henri RODDIER, d'Aubière, nous donne des nouvelles rassurantes de sa santé. Atteint, l'an dernier, d'un grave AVC, notre camarade s'en remet peu à peu. Il a retrouvé son élocution ; il lui est possible de remarcher presque normalement sans cannes, mais il a toujours un bras paralysé, ayant toutefois bon espoir d'amélioration. Nous en sommes heureux pour lui. Henri a fort apprécié

le dernier MAGENTA, à son dire, encore mieux que le précédent. Il a en outre prisé, et en remercie, le fait que par le biais du Bulletin, l'on ait donné de ses nouvelles aux camarades. Par la même occasion, il nous informe qu'il a des nouvelles de MIRAMBEAU, du Sud-Ouest avec qui il est toujours en contact, ce dernier l'étant lui-même toujours avec CEZERAC. En revanche, il n'a pas encore pu, en ce début d'année, avoir RUIZ, le « Zouave Coiffeur », au bout du fil.

Les camarades du sud-est, Emile DODERO, de Six-Fours, Bernard RUZEK, de Cagnes, Michel ORSO, de Gorbio, regrettent, eux, de ne pouvoir se rendre au rassemblement de Hyères, étant tous trois absents de leur région en cette période.

Pierre LABURTHE prend ses habitudes dans sa nouvelle résidence de Maubourguet. Il s'excuse auprès du secrétaire et du trésorier de n'avoir pas encore réglé sa cotisation, ce qui ne saurait tarder maintenant. Mais ce sont les services bancaires de la Poste qui en sont la cause. Avec son changement de domicile, une suite de péripéties avec cette administration fait qu'il n'a pas encore pu recevoir un nouveau carnet de chèques. En contact régulier avec son voisin et ami Pierre CEZERAC, il aimerait bien se rendre avec lui au congrès mais il ne sait pas encore s'il sera libre à cette période, son épouse, toujours en activité, ayant besoin de ses services comme chauffeur lorsqu'elle doit se rendre à Toulouse pour son travail.

Henri RODDIER, d'Aubières, a vainement cherché à se procurer les épinglettes, croissant et chiffre 2, pour en orner son calot. Le secrétaire, pressenti, a enfin pu satisfaire sa recherche en lui adressant les objets en question. Henri va de mieux en mieux après son AVC. Il reste encore handicapé d'un bras mais il peut remuer les doigts et arrive à écrire. Il va prochainement adresser au secrétaire les coordonnées d'un ancien du 2^{ème} Zouaves demeurant près de chez lui.

André AGNEL, de St-Chamas, a eu un contact avec un ancien du bataillon, Marcel PERROD, de Hyères. Il s'est empressé de transmettre les coordonnées de ce camarade au secrétaire qui lui a adressé aussitôt le dernier numéro de MAGENTA en lui annonçant par la même occasion que notre congrès aura lieu chez lui pour le cas où il désirerait nous rencontrer. Pour sa part, André va essayer d'être disponible pour rejoindre l'Amicale le dimanche 13 mai, très perturbé ces derniers temps suite au cruel deuil qui l'a frappé.

Pierre BOUILLON, de Villiers-Fossard, adresse ses vœux à tous les camarades. Il se sent beaucoup mieux depuis son opération subie en novembre. Il est « partant » pour le congrès de Toulon.

Roger LHOMME, de Conflans-Ste-Honorine, lui aussi, fait transiter ses vœux à tous les camarades via le Secrétaire. A « 39 ans », comme il dit, notre nonagénaire va aussi bien que possible malgré une vue bien diminuée. Il se maintient en forme en faisant de la marche à pied pour aller chercher son pain : trois kilomètres, trois fois par semaine ! Il est très heureux d'avoir reçu les vœux de plusieurs anciens de sa Compagnie : MOCQ, AIGUEBONNE...

Guy THERY, de St-Laurent-Blangy (62), toujours très actif dans la vie associative, est très occupé, en prévision des Jeux Olympiques de Londres, sa ville étant retenue comme base arrière pour les compétitions de canoë. Il est toujours présent, montrant son calot rouge de Zouave, dans toutes les manifestations patriotiques de sa région.

Poursuivant ses recherches, le secrétaire a retrouvé un ancien de la 57/2 A, Jean AUJARD, de St-Août (36). Après ses classes à Oran, fin 57, il a été muté à la 1^{re} Compagnie Nomade où il était radio P.C. En vrais nomades, déménageant souvent et logeant dans d'anciens douars abandonnés, faisant la « popote » eux-mêmes, ses camarades et lui « tournaient » dans la région de Relizane, Ben Hacer, Mostaganem.

Un courrier de notre amie Raymonde HOUDRE, de Châteauneuf-sur-Loire, nous apprend qu'elle va bien, qu'elle ignore les douleurs et que ses cheveux ne veulent pas blanchir, ce qui fait

envie à ses amies. Elle a accueilli dans son petit cercle de famille une petite Méline, sa première arrière petite fille, ce qui lui rappelle qu'elle ne rajeunit pas. Elle apprécie toujours autant MAGENTA, mais sa lecture la rend triste d'apprendre la disparition de tant d'amis rencontrés au cours des divers congrès.

Nous apprenons, avec tristesse, que notre camarade André AGNEL, de St-Chamas (13), a perdu son épouse, partie après dix-huit mois de souffrances. Le secrétaire lui a adressé un petit mot de condoléances, au nom des membres de l'Amicale, en l'assurant que nous partageons sa peine.

En cette fin janvier, le Président s'est enquis des nouvelles de la santé de notre Trésorier Roland DOUCET, opéré la semaine précédente. Rentré à Dordives, notre camarade va entamer sa convalescence, fatigué par l'opération.

Le Président nous informe d'une modification concernant le lieu de notre congrès qui, finalement, aura lieu à la Maison des Médailleurs Militaires de Hyères. Les intéressés vont être prévenus. Le programme sera prolongé le dimanche avec cérémonie et repas de fin de congrès, et ceci sans augmentation des frais de participation. Le nouveau programme permettra ainsi aux adhérents de la région PACA de se joindre, s'ils le désirent, le dimanche, aux congressistes.

Désiré BIANCHI, de Miomo (Corse), en envoyant son chèque de cotisation, passe le bonjour et adresse ses vœux à tous les camarades.

Un coup de fil de Claudius CHALANDON, de Maringes (42), informe le secrétaire qu'il a été Zouave seulement durant ses classes à Gambetta, avant d'être muté dans les Tirailleurs. Il n'a de ce fait, plus eu de contact avec les camarades de son contingent.

Février 2012

Notre Trésorier Roland DOUCET, qui se remet de son opération, a subi un contrôle rassurant. Toutefois, pour surveiller toute évolution, un nouvel examen est prévu dans six mois. En attendant, notre camarade attend avec impatience le moment de retrouver les congressistes à Hyères pour suivre le beau programme concocté par le Président.

Mars 2012

Un courrier du Président informe le secrétaire qu'en ce début de mois le nombre d'inscriptions pour le congrès s'élève à 36. C'est une satisfaction de savoir que des camarades et des amis acceptent toujours de se déplacer, nombreux avec les épouses.

Robert DELAUVÉ, de Nort-sur-Erdre, demande de l'excuser car il ne pourra être présent à Carlepont le 18 mars, pour le pèlerinage annuel. Il est très pris avec sa charge au Souvenir Français de son département. En vue du Centenaire de la Grande Guerre, il recense les morts de 14/18 de son département en établissant une liste avec tous les renseignements possibles pour chacun d'eux. Il retrouve, pour sa liste, les nombreux noms de combattants de son département, tués à Quennevières en 1915 pour lesquels une plaque a été apposée en ce lieu près de celle du 2^{ème} Zouaves.

Toujours lecteur assidu de MAGENTA, Robert nous signale que dans la rubrique « Le Quid de Magenta », au paragraphe : Monuments d'Algérie rapatriés en France, ne figure pas le Monument de Lamoricière, de Constantine, rapatrié à St-Philbert de Grand-Lieu (Loire Atlantique). En rapport avec la réflexion de notre camarade, l'attention de votre secrétaire a été attirée par une annonce faite dans « La Charte » de la FNAM par un lecteur qui recherche un témoin de l'immersion du Monument de Souk Ahras dans le port de Bône, en janvier 1963...

Avril 2012

De retour d'un voyage en Bretagne, le Président apprend qu'André GASSER a été renversé par une voiture courant mars. Fort heureusement pour notre camarade, cet accident ne lui a occasionné que des ecchymoses et contusions, pas trop graves quoique douloureuses.

Surgissent en suite trois tristes nouvelles. Par notre camarade André GILLES qui lit la presse parisienne, nous apprenons le décès du Général Jean-Claude FUHR, vétéran du 2^{ème} BZP et adhérent depuis toujours de notre Amicale. Et, presque au même moment, nous est annoncé celui d'un autre vétéran du 2^{ème} BZP, notre camarade Pierre VANNELET. Le lendemain, c'est Michel BALLEET qui nous met au courant du décès accidentel de son petit-fils. Triste série...

Quelques jours plus tard, Michel BALLEET remercie le Président MERCADIER et le Secrétaire TRIBAUT pour les marques de sympathie qui lui ont été prodiguées, pour lui et sa famille, au nom de tous les Zouaves, suite à leur pénible deuil. Le petit-fils de Michel était seul dans sa voiture lors de l'accident qui lui a coûté la vie, accident dont la cause n'a pu encore être expliquée. Ce jeune homme de 22 ans était papa d'une bambinette de six mois. Nous comprenons la grande douleur de cette famille.

Nous apprenons que Charles BRENUGAT sera des nôtres le vendredi 11 mai, lors du congrès de Hyères.

Une triste nouvelle : notre camarade Jacques VILLER vient de perdre un frère âgé de 65 ans. Les obsèques ont eu lieu à Paris le 24 avril.

Mai 2012

Votre secrétaire a été aux abonnés absents pendant une petite semaine. Il est allé respirer l'air marin sur la côte catalane.

"Guite" de GUIBERT nous écrit pour nous dire qu'elle sera avec nous, de cœur et par la pensée, lors du congrès de Hyères. Elle regrette de ne plus pouvoir nous rejoindre, très diminuée physiquement. Notre amie en profite pour nous faire part de nouvelles reçues des anciens. Ce n'est malheureusement pas très gai. Norbert SELVE, de La Rochelle, encore un ancien du 2^{ème} BZP, nous a quittés le 10 janvier. Il avait 92 ans. C'est sa fille qui l'en a informée. "Guite", alors assistante sociale au BZP, se souvient qu'elle était souvent accompagnée de Norbert, en Allemagne, en 1945, lorsqu'elle devait se déplacer en auto à des moments où elle avait interdiction de sortir seule. Notre amie nous donne aussi des nouvelles de notre vieil ami Honorat MARTINEZ, d'Agen. Son stimulateur cardiaque lui a posé quelques problèmes. Ceux-ci semblent surmontés et il va mieux tout en restant sous surveillance.

Le congrès a réuni les Zouaves à Hyères, sous le soleil. Mais les participants ont eu une pensée pour tous les absents. Des petites cartes ont été envoyées.

Odette CHABOREL remercie les signataires qui ont pensé à elle. Elle a bien regretté de n'avoir pu se rendre à Hyères. De plus, la voilà immobilisée par une sciatique.

Madame CAMINADE remercie aussi les Zouaves pour leur preuve d'amitié sans faille.

Le Président a reçu une lettre très touchante de remerciement de Madame FUHR. Elle a apprécié les marques de sympathie des Zouaves de l'Amicale, suite à son deuil. Elle a rappelé que son mari était très attaché à l'Amicale, estimant beaucoup les Zouaves, ses anciens compagnons.

En cette fin de mois de mai, le Président est en cure à Vernet-les-Bains. Mais il fait confiance au secrétaire et à son adjoint qui s'activent à donner la dernière main aux textes de MAGENTA qui doit paraître en juin.

Il faut donc clore cette rubrique. Toute l'équipe vous souhaite de passer un bel et bon été.

LE COURRIER DES LECTEURS

Bonjour, les Zouaves !

Quelques propos d'un Ancien du 2^{ème} Zouaves :

Pendant les quatre premiers mois de classe au Camp Gambetta, sur la route de la Montagne des Lions, pour les élèves gradés, l'Adjudant Chef s'appelait CANDOTTO, secondé par les Sergents LANTIERI et FEUNTES. Je ne me souviens plus du nom du Capitaine commandant le camp, mais seulement qu'il a été remplacé par le Lieutenant MOULEC qui, ensuite, est venu au quartier MAGENTA.

A cette époque, à la CCAS, je me souviens de quelques noms : PELLETREAU, GABORIAU, LAURENCEAU, DECOURCELLE.

Avant de partir pour le peloton de Sergent, nous avons eu le premier accrochage et ce jour-là la mort du Caporal Chef BAZOT, qui revenait de permission pour son mariage, et également celle du Zouave GUERIN, ainsi que les blessures des Zouaves MARCELOT et LAROQUE.

Pour le peloton de Sergent, nos moniteurs étaient les Sergents DELEFORTERIE, WICKERS, VOISIN, le Sergent-Chef LE BONNIEC, avec l'Adjudant SCZINIAK.

Nous avons fait quelques exercices de débarquement à Arzew, avec le Foudre et des L.C.M. et L.C.T.

Fin 58 et début 59, nous avons planté les grandes tentes américaines derrière le quartier Victor-Hugo et devant le petit lac. Commandés par les Sous Lieutenants MARQUE et PEIRRERA, étaient avec moi, le Sergent LESUEUR et le Caporal WICHMANN.

Ci-après, voici la copie d'une feuille de route de l'Opération CASTOR, du 6 novembre 1958, dans le sud oranais.

GROUPE COMMANDEMENT

Chef de Section : Sous Lieutenant MARQUE

Adjoint : Sergent Chef VALENTIN

Radio : Zouave FAUGNATTI et Agent de Transmissions : Zouave PONCET

Tireur L.R.A.C. : Zouave EURY et Chargeur : ROBERT.

FEU

Première Pièce : Caporal Chef WICHMANN

Zouaves FONTANA, QUAGLIA, BOUYOUSFI

Deuxième Pièce : Caporal CHOussy

Zouaves DELOUZE, BESSONNAT, TRUCAS, TAILLEFE.

VOLTIGE

Première Equipe : Sergent GARNIER

Zouaves LOVATTI, PERRELON, BEN AMOSI, ROUFFET

Deuxième Equipe : Caporal JUNET

Zouaves SAINSSARD, DILOLOT, NAJAR, BEAUZAC, CHALIER.

Bien amicalement à vous tous.

Claude GARNIER

FLASH

Message :

De Jean-Paul VERGE, du 25-11-2011, à Louis MERCADIER.

Monsieur,

Les hasards de mes recherches sur la vie de papa m'ont conduit à votre bulletin.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que j'ai appris – cinquante ans après - que des hommes se souviennent.

La vie m'a nécessairement poussé en avant, laissant dans l'ombre certains aspects de la personnalité de mon père qui manquent encore aujourd'hui.

Merci de votre dévouement à la mémoire des hommes.

Jean-Paul, Philippe et Brigitte VERGE, ses enfants.

Réponse :

De Louis MERCADIER, du 25-11-2011, à Jean-Paul VERGE

Bonjour Monsieur,

Votre message fait remonter à ma mémoire des souvenirs.

Votre Papa, que j'ai connu Capitaine, commandait la 2^{ème} Compagnie du 2^{ème} Zouaves et je l'ai côtoyé d'octobre 1959 à février 1960, bien que n'étant pas sous ses ordres. Nous étions stationnés à Ain-Tessa, près de Bou-Tlélis, à l'ouest d'Oran. Je prenais mes repas au mess des officiers et sous-officiers où l'ambiance était bonne. Comme beaucoup d'entre nous qui sommes à l'Amicale, nous étions appelés, faire la guerre n'était pas notre vocation et encore moins notre métier.

Le nom de votre père figure sur la plaque que nous avons installée sur la Butte des Zouaves, à Moulin-sous-Touvent, près de Carlepont.

Plusieurs compagnons qui ont « crapahuté » avec lui font partie de notre Amicale. Quelques noms : BRENUGAT, BOUILLON, DOUCET.

Notre Amicale est ouverte aux enfants des anciens Zouaves. La cotisation annuelle est de 22 Euros et nous éditons deux bulletins de 28 ou 32 pages par an.

Au plaisir d'avoir de vos nouvelles, que je ne manquerai pas de rapporter au secrétaire général qui s'occupe du bulletin.

Cordialement, Louis MERCADIER.

Complément :

De Louis MERCADIER, du 3 décembre 2011, à Jean-Paul VERGE

Bonjour Monsieur,

A titre indicatif, je vous transmets le contenu de notre bulletin, qui est adressé à chaque adhérent. Si vous avez des souvenirs, des documents, concernant votre papa, nous pourrions, avec votre autorisation, les faire paraître.

En première page, vous avez l'adresse du secrétaire général, René TRIBAUT.

Cordialement, Louis MERCADIER.

(Au jour de l'impression du présent bulletin, M.VERGE ne s'est pas manifesté.)

LE RENDEZ VOUS ANNUEL

**Du 10 au 13 mai 2012
Le 29ème Congrès National de l'Amicale à Hyères**

Jeudi 10 mai

En cette année 2012 et après deux "passages" à Moussy le vieux, c'est le Var et la ville d'Hyères qui accueille notre congrès national.

Ce dernier se déroule à la Maison des Médailleurs Militaires, Hyères les Palmiers. Nichée sur les hauteurs de la ville dans le quartier résidentiel de Costebelle, face à la mer et aux Iles d'Or, elle est desservie par plusieurs moyens de transport facilitant les accès depuis l'aéroport ainsi que les gares d'Hyères et de Toulon. Elle accueille des groupes ou des personnes seules de passage et également des résidents annuels ou temporaires handicapés ou non.

L'accueil est sans conteste chaleureux enjolivé par la très charmante et souriante madame Josyane ESTRIA directrice adjointe qui, après avoir désigné votre chambre, vous accompagne très gentiment jusqu'à cette dernière en expliquant les différents services et capacités de la maison.

En cette magnifique journée, chacun arrive à son rythme. Les groupes commencent à se former avec les poignées de main et les embrassades qui caractérisent les vrais amis et les retrouvailles.

Une fois les fatigues du voyage un peu éliminées, c'est un pot d'honneur qui nous est servi vers 18H 30, en l'occurrence un délicieux punch assorti de quelques "amuses gueule" et des souhaits de bienvenue de madame Anaïs GABERT la très jeune et pétillante directrice.

Suite au punch, nous nous rendons au premier étage, salle du restaurant, où nous attend le souper. Réunis autour de tables disposées en forme de "U" nous dégustons un potage aux légumes, une tranche de pâté de campagne étroitement surveillée par des cornichons, une assiette composée, au centre, d'une timbale de riz entourée d'une courgette ronde, d'une petite pomme de terre, d'une petite tomate et d'un cœur d'artichaut tous quatre garnis d'une excellente farce, disposés sur un lit de salade trois sortes de fromages prennent la suite avant le dessert composé de fruits divers en libre service. Le brouhaha des conversations annihile complètement le bruit des mastications ainsi que le cliquetis des couverts.

Bien lestés nos zouaves n'aspirent plus qu'à se retirer dans leur chambre afin d'effacer les fatigues du voyage car demain commencera une rude journée.

Répondaient à l'appel ce jour là :

BOUILLON Pierre, BRANGER Claude et Michèle, CALDERON Gilbert, CEZERAC Pierre et Liliane, DE VILLEPIN Bruno et Elisabeth, DE VILMAREST Alix, DOUCET Roland et Arminda, DUPUY Hubert et Françoise, FOURNIER Jacques et Dominique, GILLES André et Liliane, JAMES Serge, MERCADIER Louis et Arlette, MILLET Maurice et Simone, NAVARRO Melchior, Richard Monique, VILLER Jacques et Nicole, TRIBAUT René et Renée.

Vendredi 11 mai

Petit déjeuner à 08H 00 sonnantes, salle du restaurant. Nanti d'un plateau, chacun se sert au gré de son désir et de ses goûts: café, chocolat ou thé, agrémenté de lait, pain, beurre et confiture.

08H 45 embarquement dans le car de la société "Kéolis" et départ à 09H00 pilotés par le très sympathique Didier qui, tout au long du voyage, nous montre et nous explique le paysage environnant "avé l'assent".

Vers 09H 15, arrivée à Toulon où le car nous dépose devant la majestueuse façade du Musée de la marine accolée à l'entrée de l'arsenal.

Nous entrons et munis d'un appareil individuel, chacun peut entendre les commentaires se rapportant aux différentes expositions : tableaux représentant des scènes maritimes, maquettes de navires, personnages célèbres de la marine française...

Le rez de chaussée présente les différentes époques de la marine à voile et de ses plus glorieux amiraux ou corsaires. Le premier étage est consacré à l'époque moderne depuis les premiers navires à vapeur jusqu'au célèbre Charles de Gaulle à propulsion nucléaire en passant par les sous-marins d'attaque où lanceurs d'engins.

Sortis du musée, nous longeons les quais pour nous rendre à l'embarcadère de la société "Les Rameurs de la Rade" où nous attend sagement le "Poséidon" navire qui va nous emmener visiter (sans que nous ayons à ramer) la rade de Toulon.

L'embarquement terminé, nous passons devant le port de plaisance où s'alignent de nombreux bateaux, nous glissons, sur une mer d'huile, vers les quais réservés aux navires de la "Royale" dans lesquels nous reconnaissons les corvettes furtives, les corvettes anti-aériennes, différents autres, dont le guide nous signale le nom, pour finir par le navire de commandement "Mistral" et enfin le majestueux "Charles de Gaulle".

Le tour de la rade effectué, retour au quai, débarquement puis petite marche sur le "plancher des vaches" pour traverser la rue de la République, enfilez la rue Augustin et aboutir place de la Poissonnerie où le restaurant "Les Têtes d'Ail" nous accueille. Là, sur deux tables disposées en terrasse, nous attend un copieux déjeuner : papetons d'aubergines, brochettes de magret sauce fraise, fondant au chocolat maison.

Bien lestés, nous regagnons le car qui, suite à un petit périple en ville, nous dépose au pied du téléphérique du mont Faron. Répartis par groupes nous prenons place dans la nacelle qui, toute de rouge habillée, nous hisse jusqu'au sommet en nous offrant une vue magnifique sur la Rade et les Iles. Nous nous attardons quelques instants admirant au passage un canon de 90 anti-aérien et un char Shermann ayant participé à la libération de la France. Mais, tenus par l'horaire de l'assemblée générale, nous regrettons de ne pouvoir visiter le musée du débarquement de Provence.

Redescendus par la nacelle rouge, nous rejoignons le car, sans quelques retardataires, coincés tout en haut, qui nous font attendre empiétant ainsi sur l'horaire prévu. Enfin ils arrivent en ordre dispersé et nous pouvons ainsi rejoindre notre "home".

18H 15 début de l'Assemblée générale qui accueille notre camarade Charles BRENUGAT et qui se termine après une bonne heure pendant laquelle ont été débattues les questions diverses prévues à l'ordre du jour.

Nous regagnons ensuite la salle de restaurant où nous attend une salade de pâtes, une excellente soupe du pêcheur et une coupe de macédoine de fruits. Les agapes se terminent par un "coup de calva" généreusement offert par notre ami Pierre BOUILLON et l'inévitable "Pan Pan l'Arbi" clôturant ainsi cette belle journée.

Samedi 12 mai

Petit déjeuner à 07H 30. Il faut être précis avec l'horaire ce matin car une longue journée nous attend et le départ doit s'effectuer à 08H 30. Notre ami Charles BRENUGAT, appelé par d'autres occupations, nous quitte.

A l'heure précise nous retrouvons Didier, son car et sa verve habituelle. Au cours du voyage, il nous apprend que notre destination Cassis se prononce "Cassi" sans le "s" et que les habitants sont les Cassidains et les Cassidaines. Nous prenons l'autoroute et vers 10H 00 nous arrivons à Cassis (Cassi, pardon). Le car laissé en stationnement, nous rejoignons le petit train vêtu de blanc qui doit nous descendre jusqu'au Port.

Nous attendions, avec calme et discipline (comme il sied à tout zouave et zouavette), l'ordre de monter lorsqu'en nous retournant nous avisâmes que tous les wagons de "notre" petit train étaient remplis d'une foule de touristes japonais qui les avaient envahis avec ordre rapidité et silence. Revenus de notre surprise, il a fallu trouver et combler les places vides et pour ma part, faire "compresser" deux braves dames nippones qui n'en revenaient pas du "sans-gêne" des français...

Par l'avenue Alphonse Daudet puis celle de la Viguerie, le petit train nous dépose au bas de cette dernière. Nous enfilons la rue Bremond, longeons le quai des Beaux garni de bateaux et aboutissons au quai St Pierre où nous attend l'Esther III qui va nous emmener visiter les calanques de "Cassi".

Profitant amplement d'un merveilleux soleil et d'une mer étale, nous vogueons sur la "grande bleue" et visitons les calanques de Port Miou, de Port Pin, puis celle d'En Vau qui accueille de

nombreux adeptes du bronzage et de la baignade et dans laquelle une eau cristalline nous permet d'admirer le fond et les nombreux poissons qui hantent les lieux.

Retour au quai St Pierre vers 12H 30. Marche en avant pour traverser l'esplanade du Général de Gaulle et atteindre le restaurant brasserie "Le Cendrillon". Attablés, un peu serrés mais dans une joyeuse ambiance, nous dégustons une assiette de crudités, un filet de Saint-Pierre avec riz et un flan au caramel. En sortant du restaurant certains profitent des bancs publics et de l'ombre de l'esplanade, d'autres entament la visite des rues avoisinantes.

Vers 14H 30 regroupement des troupes puis itinéraire inverse jusqu'au bas de l'avenue de la Viguerie où le petit train, sans japonais cette fois, nous remonte jusqu'au car. Le retour s'effectue par la route des crêtes offrant un magnifique panorama et sur laquelle nous avons pu admirer le professionnalisme, la dextérité et le brio de notre pilote.

La visite du village du Castellet était ensuite au programme mais ce village étant haut perché et ses rues très en pente, par égard à nos anciens, nous décidâmes de ne pas y aller et de remplacer la visite par un arrêt repos et boissons à Bandol.

Nous reprenons ensuite notre véhicule pour revenir à notre "Home" où nous prenons congé, avec émotion, de notre virtuose Didier.

Après un brin de toilette, tout le monde se retrouve au bar pour l'apéritif agrémenté par les retrouvailles de deux zouaves de la 1ère compagnie qui ne s'étaient plus revus depuis avril 1960. En l'occurrence, Serge JAMES et Jean-Jacques AIGUEBONNE qui venait d'arriver en compagnie de sa charmante et très sympathique épouse Chantal. Nous enregistrons également l'arrivée du zouave Gaston TOLINI accompagné de l'ancien sous-marinier AUGARDE.

La salle du restaurant nous accueille pour le repas du soir composé d'une assiette de charcuterie, d'un friand aux fruits de mer reposant sur un lit de salade et d'une soupe de fraises en dessert. Un petit orchestre composé d'une accordéoniste et d'un pianiste vint animer le cours du repas nous interprétant des chansons populaires et de la musique de danse permettant à certains couples de s'exercer sur la piste. D'autres zouaves et zouavettes montrèrent leur talent de chanteur. Ce fut une magnifique soirée.

Dimanche 13 mai

Petit déjeuner à 08H 00.

A 08H 45 départ, en voiture, pour ceux qui vont assister à la messe qui doit débiter à 09H00 à l'église de la Consolation. Au cours de cette messe, célébrée en latin en présence de tous nos drapeaux déployés, aucune allusion ne fut faite à la présence des anciens du 2ème Zouaves, fait que les participants déplorèrent à leur retour.

A 11H 15, mise place, face au mât des couleurs, pour une cérémonie orchestrée de main de maître par monsieur Robert HUCBOURG, résident de la maison et glorieux ancien des troupes coloniales. La cérémonial se découpe ainsi :

Salut aux couleurs : après "ouvrez le ban" le drapeau monte lentement au sommet du mât accompagné de la sonnerie réglementaire suivie de la Marseillaise.

Remise d'une gerbe à la stèle par Bruno de VILLEPIN et Louis MERCADIER.

Remise de récompenses par Bruno de VILLEPIN aux différents récipiendaires :

- Claude BRANGER : insigne et diplôme de porte drapeau et Médaille Fédérale André Maginot.
- Louis MERCADIER : Médaille Fédérale André Maginot.
- Roland DOUCET : Médaille Fédérale André Maginot.
- Serge JAMES : Médaille Fédérale André Maginot.

Le "Pan Pan l'Arbi suivi des "Africains", entonnés par l'ensemble des Zouaves présents, clôture cette belle manifestation.

Retour à la salle de restaurant pour déguster les spécialités du chef cuisinier qui fut souvent félicité par l'ensemble des convives. Au menu :

Pâté en croûte, cubes de saumon et timbale de riz, coquelet rôti aux haricots coco plats et pommes fondantes, crumble à la framboise.

Le repas terminé, la dislocation s'effectue au gré de chacun, avec le profond regret de quitter ses amis zouaves, mais le regard tourné vers le prochain congrès.

Serge JAMES

ASSEMBLEE GENERALE

Compte rendu de la réunion du 11 mai 2012 Tenue à la Maison des Médailleurs Militaires de Hyères (Var)

Le Président MERCADIER ouvre la séance à 18 heures. Après avoir souhaité la bienvenue aux adhérents présents : MM. De VILLEPIN, BOUILLON, BRANGER, CALDERON, CEZERAC, DOUCET, DUPUY, GILLES, JAMES, MILLET, NAVARRO, TRIBAUT, VILLER, et Mmes BRANGER, De VILMAREST, RICHARD, il accueille au sein de l'Assemblée Charles BRENUGAT, nouvel adhérent. Il transmet ensuite à l'assistance le salut de MM. BALLET, DODERO, GASSER, LAGET, RACCURT et de Mme de GUIBERT, absents excusés. Il transmet aussi la sympathie d'Hugues BOURDAIN, Président du 9^{ème} Zouaves.

Une pensée est demandée à la mémoire des camarades disparus depuis le dernier congrès : le Général Jean-Claude FUHR, Norbert SELVE, Pierre VANNELET ainsi qu'à celle de Jean SAINT-ANDRE, Président fondateur des Zouaves du Pas-de-Calais. Sont aussi associés à cette pensée, l'épouse d'André AGNEL, le petit-fils de Michel BALLET et le frère de Jacques VILLER.

Le Secrétaire Général entame l'Ordre du Jour en demandant à l'Assemblée si la rédaction du P.V. de la précédente Assemblée Générale (08 octobre 2011), paru dans MAGENTA n° 46, de décembre 2011, fait l'objet de remarques. Aucune n'étant présentée, le Procès Verbal, mis au vote, est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire Général passe ensuite à la présentation du Rapport d'Activités. Ce rapport ne concerne que six mois, la dernière Assemblée Générale ayant eu lieu en octobre 2011.

Comme à chaque fin de semestre, l'équipe responsable : René TRIBAUT, Serge JAMES et Louis MERCADIER, a réalisé et diffusé le bulletin de liaison n° 46 comprenant 32 pages avec deux photos couleur et reproduction d'un document.

Comme décidé lors de la dernière assemblée générale, le transfert du siège social de l'Amicale à la Maison des Combattants de Nîmes a été réalisé. Les divers documents nécessaires ont été préparés par le secrétaire et les démarches ont été effectuées par le Président à la Préfecture de Nîmes et auprès de l'Union Fédérale et la Maison des Combattants de cette ville. Une formalité administrative reste en cours d'être accomplie par le trésorier DOUCET pour ce qui concerne le Compte Postal de l'Amicale, pour la réception des relevés de comptes à l'adresse du trésorier.

Dans le même temps, le Président MERCADIER a entrepris les démarches auprès du VVF du Pradet (Var) pour le projet de rassemblement du congrès 2012. Mais le quota de 25 participants exigé n'ayant pas été atteint à la date fixée, le projet a été remplacé par le choix de la Maison des Médailleurs Militaires de Hyères pour la tenue du congrès, toujours sous la responsabilité du Président qui avait pris contact avec SOLDINI, ancien du Bataillon. Ce second projet a permis de prolonger le programme envisagé sur le dimanche favorisant ainsi les cérémonies et le repas de clôture, pour un prix moindre. Le trésorier DOUCET s'est chargé de l'enregistrement des inscriptions et la réception des chèques d'acompte. (suite page 18)



Congrès 2012. Les participants réunis pour la photo souvenir



Congrès 2012. Remise de récompenses, les récipiendaires entourés des drapeaux



Réunion de l'Union des Groupements Patriotiques du sud du Luxembourg présidée par le Général MUNGO

Le Président MERCADIER et Claude BRANGER ont participé aux réunions du Conseil d'Administration de l'Union Nationale des Zouaves tenues à Paris et présidées par Bruno de VILLEPIN.

Les 21 et 22 mars, représentant le Président de l'Union, le Président MERCADIER a participé à la réunion des présidents de groupement de la FNAM à la Grande Garenne.

Aux manifestations du pèlerinage à la Butte des Zouaves, le 18 mars, présidées par Bruno de VILLEPIN, l'Amicale était représentée par Louis et Arlette MERCADIER, Claude et Michèle BRANGER et Robert VERNEUIL. Le drapeau de l'Union était porté par Louis MERCADIER. Le compte rendu pour le bulletin était confié à Michèle BRANGER.

Le secrétaire TRIBAUT et son adjoint JAMES ont exploité une liste d'anciens Zouaves fournie par RODDIER, en vue de recherche de nouvelles adhésions. Travail sans succès, les intéressés n'ayant effectué qu'un bref passage au Bataillon.

Mis au vote, le rapport d'activités a été adopté à l'unanimité.

Prenant à son tour la parole, le Trésorier DOUCET présente à l'Assemblée le bilan 2011 de l'Amicale en énumérant le détail des recettes et des dépenses dont le résultat laisse apparaître un déficit de 890 Euros.

Le trésorier souligne que l'effectif des adhérents est en diminution suite au vieillissement démographique entraînant des décès. Il est passé de 130 en 2008 à 104 en 2011 malgré les adhésions enregistrées dans cette période.

La parole étant donnée au Commissaire aux comptes, Claude BRANGER, ce dernier présente son rapport qui fait ressortir que son contrôle et ses vérifications spécifiques n'ont détecté aucune anomalie dans les comptes et qu'il n'a pas d'observations à faire sur le travail jugé régulier et sérieux du trésorier.

Mis au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le Trésorier signale ensuite qu'au jour de la réunion, 65 adhérents seulement ont acquitté leur cotisation. Le secrétaire lancera un appel aux retardataires dans le bulletin de juin en rappelant que les cotisations sont les seules ressources de l'Amicale. Le Président MERCADIER précise que le tirage et la diffusion de chaque Bulletin semestriel revient à 600 Euros.

Concernant la cotisation à fixer pour 2013, le Président et le Trésorier estiment que pour l'an prochain son montant peut encore être maintenu à 22 Euros (11 Euros pour les veuves). L'assemblée adopte la proposition à l'unanimité.

Vient ensuite la question de la prochaine assemblée générale afin d'en fixer la date et le lieu et de la prévoir, le cas échéant, dans un nouveau congrès. Répondant au Président qui demande un volontaire pour organiser un congrès, Pierre CEZERAC propose d'essayer de monter un projet pour un rassemblement dans le Sud-Ouest. Il lui est indiqué que ce projet devra être proposé au plus tard en novembre (pour parution dans le bulletin de décembre). La date envisagée pourrait être le week-end des 23/26 mai 2013. A défaut, une assemblée générale devra se réunir à cette date en un lieu à choisir.

Un membre du conseil d'administration ne participant plus aux réunions depuis plusieurs années, le Président aimerait compléter l'effectif en trouvant un remplaçant. Pierre BOUILLON est sollicité en raison de l'aide qu'il a apportée au secrétaire pour le recrutement de nouveaux adhérents et aussi de sa présence lors des rassemblements. Suite à son acceptation, l'assistance, à l'unanimité, entérine sa désignation pour le poste devenu vacant.

Concernant le devenir du matériel provenant du Musée Napoléonien de Fontainebleau, en dépôt chez Claude BRANGER, l'assemblée estime qu'il serait souhaitable que son propriétaire le récupère. Ce dernier sera renseigné en ce sens.

La parole est ensuite donnée au Président de l'Union Nationale des Zouaves, Bruno de VILLEPIN, au sujet du projet du Mémorial des Zouaves, à la Butte des Zouaves.

Le Président rend compte de l'avancement du projet qui prend forme suite à la proposition du maire de Moulin-sous-Touvent de voir ce mémorial s'élever sur un terrain de sa commune tout près de la Butte des Zouaves. Le projet initial sera revu avec l'accord de l'architecte des Bâtiments de France et de celui de l'Union. Des décisions seront prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 13 juin. Il précise en outre que la Butte des Zouaves est et restera le symbole du sacrifice des Zouaves et que ce lieu restera celui des commémorations. Des informations plus complètes seront données à l'Assemblée Générale de l'Union qui aura lieu le 6 octobre 2013 à Moussy-le-Vieux, et reproduites dans le Bulletin MAGENTA de décembre.

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 19 h 30.

Le Rapporteur René TRIBAUT

LE PELERINAGE

Le 181^{ème} anniversaire de la création du corps des Zouaves

I – Carlepont – 18 mars 2012 – Notre devoir de mémoire

Comme chaque année, l'Union Nationale des Zouaves a honoré ses Anciens, tant à la Butte des Zouaves qu'à Quennevières et Carlepont, avec dépôts de gerbes et recueillement.

Les maires des communes concernées et environnantes entouraient le Président de l'Union, ainsi que les Anciens Combattants de la région, les représentants des associations France 40, As de Carreau, 14-18 en Somme, et les délégués des autorités locales. Une trentaine de drapeaux témoignaient de l'attachement de tous à ces emblématiques souvenirs.

De très nombreux habitants s'étaient regroupés auprès de la Butte afin de manifester – à l'aide de pancartes – leur opposition aux projets d'enfouissement d'ordures sur les champs environnants qui restent, pour tous, des lieux de « mémoire ».

Le soleil – présent cette année – a accompagné la « bonne nouvelle » : le Président Bruno de VILLEPIN a annoncé que la commune de Moulin-sous-Touvent met à la disposition de l'Union Nationale des Zouaves une parcelle de terrain communal pour ériger notre stèle du Souvenir, ainsi qu'il l'exprime dans le discours ci-après retranscrit.

Lors de cette manifestation, le 2^{ème} Zouaves était représenté, en plus du Président Bruno de VILLEPIN, par Louis et Arlette MERCADIER, Claude et Michèle BRANGER, ainsi que le régional VERNEUIL Robert, de Coucy-la-Ville.

Michèle BRANGER

II – Discours prononcé par le Président de l'Union Nationale des Zouaves à la Butte des Zouaves, le 18 mars 2012.

Une nouvelle fois, nous sommes regroupés pour affirmer notre respect et dire notre admiration à tous nos Anciens, nos prédécesseurs, que cette Butte, petite et fascinante à la fois, symbolise parfaitement.

Petite, elle ne se mesure pas à côté des énormes marmites des Eparges en particulier, elle est surtout fascinante. Elle a été portée par la ferveur populaire au centre d'un grand paysage qu'elle paraît dominer.

Petit tertre qui a tant attiré nos Anciens qu'ils ont voulu lui conférer la mission de rassembler et de conserver tout ce qui, dans la mémoire collective, écrit la grande épopée de nos glorieux régiments depuis 1831.

Petit point au milieu d'une Grande Guerre, petit fait au milieu d'atroces combats, petit point de Lumière devenu un grand phare attirant les souvenirs et glorifiant les mémoires. Chacun y trouve quelque chose, personne ne peut rester indifférent.

Cette fascination qui nous réunit une nouvelle fois s'est exercée sur plusieurs Associations Régionales. Elles ont tenu compte des menaces qu'exerceraient les nécessités de la vie

moderne ; elles ont œuvré pour obtenir la protection de ce site. Un arrêté du Préfet de Région, pris le 2 avril 2002, a inscrit la Butte à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques sous le motif suivant : « Lieu chargé d'Histoire et de Mémoire qu'il représente pour l'histoire des deux guerres mondiales ».

Cette protection s'exerce sur une circonférence de 500 mètres de diamètre autour de la Butte : ceci veut dire que rien ne peut modifier le paysage actuel à l'intérieur de ce cercle sans l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France, dont la décision est sans appel. Par exemple, si vous regardez en direction de Carlepont, les 500 mètres s'arrêtent au pylône au bout de cette petite route.

Mais la Butte se trouve sur un terrain privé, érigée avec l'accord tacite du propriétaire de l'époque. Dès que notre projet a été précisé, nous avons pris langue en 2005 avec le propriétaire qui n'a pas voulu engager sa signature, ce qui rendait hasardeuse la réalisation de notre souhait pour le long terme.

La Société, récente propriétaire des lieux, engagée professionnellement dans l'activité d'enfouissement de déchets de l'un de ses membres n'a rien voulu faire qui puisse gêner cette activité.

Mais une autre porte vient de s'ouvrir, grande et généreuse, tout près, très près d'ici, à quelques petits pas, si près que nos rassemblements pourront réunir en un seul moment, avec un seul regard, la Butte, dans sa vérité toute simple, défiant l'horizon et le temps, et votre Lieu de Souvenir.

Celui-ci, à l'abri de la tragique et glorieuse Butte, symbolisera la grande épopée de nos héroïques régiments dont le sang des hommes et les larmes des mères ont accompagné l'histoire de la France sous un Roi, un Empereur et quatre Républiques !

Avant d'en dire plus, je veux exprimer notre reconnaissance à M. le Maire de Tracy-le-Mont qui nous offrait d'ériger ce Mémorial près d'un site Zouaves de cette Commune.

Je pense encore plus fort à M. le Maire de Carlepont dont l'efficacité et le sens de l'accueil ont permis la grandeur de nos pèlerinages. Par lui aussi, nous aurions pu réaliser notre projet. Sans oublier quiconque qui nous permet ainsi de marcher de Quennevières à la Butte, saluant au passage la carrière Mingasson, ce superbe Chef de Corps du 9^{ème} Zouaves mort au Champ d'Honneur à Verdun, pour aller jusqu'ici à la ville martyre de Carlepont et son émouvant cimetière.

Je veux déjà maintenant dire le merveilleux cadeau de la commune de Moulin-sous-Touvent. A l'instigation de son Maire, M. d'ARANJO, le Conseil Municipal a décidé de nous consentir un bail emphytéotique de 99 ans sur une parcelle appartenant à la Commune entre le pylône et ici, et cela avec l'accord de l'exploitant actuel, M. THIRY. Nous saurons le remercier au moment de l'inauguration.

Les fonds dévolus par l'Amicale des Anciens Combattants de la 1^{re} Division Blindée de Rhin et Danube vont enfin trouver leur emploi. Trois de nos Régiments accompagnaient ces Blindés de Fréjus à l'Autriche. Ainsi la boucle historique sera fermée. Et nos Anciens, entourés des plus jeunes, pourront continuer à dormir en paix sous l'œil respectueux du passant ému.

Je ne sais pas de plus beau chant que de dire très fort : VIVE MOULIN-SOUS-TOUVENT, VIVE LES ZOUAVES, VIVE LA FRANCE !

Bruno de VILLEPIN

ECHOS DE L'UNION NATIONALE

Mémorial des Zouaves :

Le Maire de Moulin-sous-Touvent, M. d'ARANJO, avait demandé un rendez-vous à M. GURDEBECKE suite au projet proposé par sa municipalité. Malgré une relance, la Société n'a pas répondu.

Lassé, M. d'ARANJO a proposé deux terrains susceptibles d'accueillir notre projet. L'un des deux, proche de la Butte, a été retenu et un engagement verbal avec le maire, le fermier et Bruno de VILLEPIN, Président de l'Union, a été conclu. Puis un accord a été trouvé avec les BDF.

Suite à cette situation, le Conseil d'Administration de l'Union, réuni le 29 février, a décidé :

- que la Butte restera le symbole du sacrifice des Zouaves ;
- que ce lieu restera celui de nos commémorations ;
- que, pour compléter cette reconnaissance envers tous les Zouaves tombés au Champ d'Honneur depuis 1831, il convient de réaliser un Mémorial près de la Butte, à l'exemple de Coxyde, en Belgique.

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour signer avec la commune de Moulin-sous-Touvent un bail emphytéotique de 99 ans dans les conditions précisées par la proposition.

Projet de fabrication de cravates de Zouave :

La fabrication de ces cravates ne peut se faire que si la commande atteint les 100 exemplaires exigés. Seulement 15 exemplaires ont été commandés, le projet reste donc en attente. Toute suggestion à ce sujet sera la bienvenue auprès de l'Union.

TROMPETTISTE ET COIFFEUR

Et faire le Zouave à Oran

Marseille, septembre 1957. Comme beaucoup d'autres appelés, Christian RUIZ se souviendra longtemps de son arrivée au Camp Sainte-Marthe, lieu de nombreuses fois décrié, tant par l'accueil du personnel permanent que par le manque d'hygiène caractérisé de ses locaux. Il devra y attendre le temps nécessaire afin que le DIM complète les effectifs, fasse le plein à bord de l'ATHOS II, vieux transport de troupes, tristement célèbre pour sa lenteur et ses cargaisons de punaises qui hantaient les moindres recoins du bord.

Le lendemain, répondant à une tradition établie par les anciens, RUIZ grave une croix dans le béton du quai de la Joliette. Vingt quatre heures plus tard, son détachement embarque sur le vieux rafiote qui appareille en fin de matinée. Monté sur le pont, il garde, comme dernier cliché de la France, la silhouette d'une statue qui domine Marseille, celle de Notre Dame de la Garde.

Il ne connaît pas encore le dicton : « Bonne Mère de la Garde, veille bien sur ceux qui sont à terre, quant à ceux qui sont en mer... qu'ils se démerdent ! ». Ce fut le cas du millier d'appelés qui, pendant quarante huit heures, vont désespérer du manque d'aisance, dans les lieux que les vieux marins appelaient « poulaines »(sanitaires) et qui étaient bouchés.

La première vision, en arrivant à Oran, c'est une autre vierge, celle de Santa Cruz, qui domine autant Oran que Mers-El-Kébir, dont la rade est située juste à l'ouest.

Lors du débarquement, les nouveaux arrivants, chargés de leurs bagages, sont parqués par centaines sur le quai, jusqu'à ce que les gradés récupèrent un nombre équivalent d'hommes – ceux qui leur reviennent – en remplacement des libérables – ceux qui s'en vont.

Guidés vers les casernes d'Eckmühl, ils vont être envoyés à l'infirmerie où on leur fera, sans prendre le temps de sourciller, la série de piqûres réglementaire.

Ensuite, les hommes affectés au 2^{ème} Zouaves, sont transportés vers le centre d'instruction du régiment, situé dans le quartier Gambetta, en haut des falaises dominant la mer, à l'est du port d'Oran. L'endroit, également nommé « Batterie Gambetta », abrite aussi une compagnie de protection de la Marine, commandée par un officier des équipages (sorti du rang), qui assure les patrouilles d'intervention urbaine, participe aux défilés, etc... Les Zouaves profitent de l'aménagement et de l'accueil des marins, notamment au foyer, bien pourvu et situé au fond d'une casemate, ils en apprécient la fraîcheur lors des périodes de chaleur.

Dès l'arrivée au centre d'instruction, les jeunes apprennent que la discipline fait la force principale des armées, mais aussi, que la nourriture qui leur est servie devrait entretenir le moral au beau fixe...

Quatre mois de classes se concluent avec les affectations. Certains rallient les compagnies nomades, d'autres la caserne Magenta, située dans le quartier d'Eckmühl, entrevue lors de leur arrivée. Cette caserne groupe des bâtiments de style oriental, abritant cinq compagnies, comprenant du personnel de diverses spécialités. L'une d'entre elles administre une section très populaire auprès des Oranais : la musique du régiment.

Cette formation avait une présentation impeccable depuis qu'elle avait été prise en main par le chef de musique, le Sergent Chef MORTORANO, lors des nombreuses manifestations qui s'étaient déroulées à Oran, et même dans l'oranaïs. Toutefois, cette soixantaine de garçons aux calot et ceinturon rouges, n'avait parfois que juste le temps, au retour à la caserne, de poser les instruments, d'ôter leur tenue de parade pour enfiler une autre tenue – camouflée cette fois - et saisir l'armement individuel, tandis que les véhicules les attendaient pour les convoier en opération.

D'autres missions leur incombaient : escortes de trains, gardes au tribunal, protections de toutes sortes. D'autres prestations, artistiques celles-là, étaient fournies : concours au théâtre, création d'un orchestre de variétés, interprétations d'œuvres musicales composées par un musicien oranais (« Noël d'Algérie », joué dans la cathédrale d'Oran pour Noël 1959).

Le vendredi 6 juin 1958, la musique des Zouaves rendit les honneurs au Général de GAULLE qui terminait sa tournée de trois jours en Algérie, à Oran et Mostaganem. Ensuite, elle saluera les adieux du Général JOUHAUD et, en avril 1960, ceux du Général CHALLE.

Individuellement, le trompettiste RUIZ doublait ses activités en occupant le poste de coiffeur. Passant d'une compagnie à l'autre, pour couper les cheveux, en suivant des pistes où le danger était souvent présent.

Le 8 janvier 1958, la section musique, hélicoptée d'abord en partie, fut envoyée en renfort à la 4^{ème} compagnie qui avait accroché. Deux Zouaves figureront ainsi dans les pertes « amies »...

Début décembre 1959, la 57/2 A était libérable. Christian et ses copains, sur l'EL MANSOUR, regardent pensivement s'éloigner, puis disparaître Oran et la vierge de Santa Cruz. Après une mer mouvementée, les libérables aperçoivent les côtes de France et arrivent en vue de Port-Vendres. Mais cette fois, il n'y a pas de vierge qui veille dans les hauteurs.

Vingt sept mois venaient de s'écouler, de marquer la jeunesse de ces jeunes garçons désormais devenus des hommes sans qu'ils en perçoivent exactement la raison profonde. Ils ne verront pas la situation se dégrader, ni cette belle ville d'Oran s'enfoncer dans le chaos...

Le 2^{ème} Zouaves sera dissous et, plus tard, les « anciens » se rechercheront pour évoquer « leur Algérie »...

ARCHIVE DE PRESSE

Dans les djebels d'Oranie : Opération HELI – T.V.

(Extrait du Journal L'ECHO D'ORAN du 9 septembre 1959, qui nous a été communiqué par notre camarade Daniel JALLU, de Morée (41).

L' « Opération T.V. » amorcée mardi soir à la R.T.F. d'Oran s'est révélée hier matin opération-éclair. Nous avons eu le grand plaisir de la suivre, dès l'aube, et de constater son succès.

C'est son initiateur, J.P. IMBERT, qui nous avait invités. Les spectateurs de la R.T.F. l'ont vu et entendu l'autre soir au studio de la rue Perret, suscitant par sa présence des adhésions enthousiastes, traduites par des offrandes de billets, de chèques et d'appareils téléviseurs.

Hier jeudi, il est allé avec nous en recueillir les fruits sur les djebels du Tessala ; c'était sûrement sa meilleure récompense, avec ceux qui nous accompagnaient à bord de l'hélicoptère Sikorski H 34 de l'Armée de l'Air.

Avec nous, le Chef de Bataillon BENOIST D'AZY, du service de presse du Cabinet du Général commandant le Corps d'Armée, qui avait fourni les moyens de ce reportage à travers les djebels du Tessala où des postes militaires, assez isolés, seront désormais pourvus de ces « fenêtres » sur la vie du monde que leur a apportées les appareils si généreusement offerts par des firmes oranaises.

A travers un ciel d'une miraculeuse pureté, comme il sied en ce moment en Oranie, nous voici gagnant la première étape du circuit : Sidi Ghalem. Le nom se détache en fortes lettres blanches sur le toit rouge d'une des maisons semées à travers un paysage raviné, taillé dans l'ocre et la chaux, hérissé de chaumes, où jaillit pour la joie des yeux un bouquet de verdure et de floraisons précieuses : la marque du chef qui commande ici la 3^{ème} Compagnie du 2^{ème} Zouaves, le Capitaine PEGLIASCO, entouré de ses compagnons de tous grades qui l'ont suivi ici depuis cinq ans, depuis Dien Bien Phu par exemple.

Alors, tout de suite, devant ce jeune conducteur d'hommes, au regard direct dans un visage aux traits régulièrement dessinés, on se sent à l'aise, comme tous les gens qui, autour de cet officier en tenue tigrée de combat, gardent ce coin de France : deux sous-lieutenants, des adjudants, des sous-officiers, des caporaux, dignes de celui qui les commande et qui ont su inspirer confiance et bonne volonté à leurs hommes, mais aussi à la population de ce village qui abrite aujourd'hui 540 habitants, et dont voici les témoins : notables à barbes blanches, gamins et fillettes qui galopent derrière les deux Zouaves portant le téléviseur.

D'ici, on devine Oran, la frange bleue de l'horizon marin, l'arête verdoyante de Santa Cruz. Tout cela au milieu d'un poste remarquablement installé. Tout le monde a le sourire, même ces gosses qui maintenant nous entourent, guidés par leur instituteur militaire (un appelé) : deux classes, 70 élèves, nous confie-t-il, même ce splendide berger allemand nommé Gunther qui vient nous dire un bonjour amical de sa patte rugueuse. Et ces chevaux qui, harnachés de leur selle arabe, piaffent en attendant leurs cavaliers pour la patrouille (harka).

Une image convaincante, concluante, de ce que l'Armée, l'Armée seule, a pu accomplir en ce pays, où sa tâche n'était pas si simple, nous explique le Capitaine. Le résultat est là, devant nous. Il se complète maintenant de l'octroi de cet écran d'images qui va réjouir tout le monde : soldats, villageois et enfants, des visions de la paix bienheureuse, la paix divine tant désirée sur les djebels et sur les plaines...

Ce reportage était signé René PERNOUD.

RETOUR SUR LE PASSE

Il y a 50 ans, à Oran, le 5 juillet 1962

Dans le n° 18, de décembre 1997, de notre Bulletin, nous avons reproduit les récits de deux témoins des événements qui se sont déroulés ce jour-là à Oran. Contre l'oubli, et pour l'Histoire du 2^{ème} Zouaves, il nous a paru utile de rappeler ces deux témoignages.

I – Témoignage de notre camarade Charles BRENUGAT, en hommage, par ailleurs à notre autre camarade, Jean CROGUENNEC, décédé le 8 février 2009.

A cette époque, j'appartenais, en tant que Sous Officier, à la 2^{ème} Compagnie du 2^{ème} Bataillon de Zouaves, stationné au Lycée Jules Ferry à Oran.

A la page 67 du livre « l'agonie d'Oran », tome I, il est relaté un fait rapporté par Monsieur VALE. Sachez que le Capitaine V. n'était autre que le Capitaine CROGUENNEC qui commandait cette compagnie. Cet officier, qui servait dans le corps des Sapeurs Pompiers de Paris, avait

demandé à effectuer son temps de commandement en Algérie. L'unité se trouvait à Oran avec mission de maintien de l'ordre. Breton bretonnant, servant à Paris, il aurait pu ne pas se sentir concerné par notre problème.

Le 5 juillet dans la matinée, il est informé qu'une colonne de plusieurs centaines d'européens remonte en ville en direction des quartiers arabes. A l'annonce de cette nouvelle, il réunit les cadres de son unité et les informe de ce renseignement. Nous avons l'ordre de n'intervenir en aucune manière.

Quelques instants après, nos guetteurs, sur le toit du lycée, rendent compte que la colonne vient vers nous et qu'elle va passer devant l'entrée du lycée. C'est là que j'ai pu voir et entendre tous les officiers et sous officiers « pathos » de la compagnie implorer le Capitaine de faire quelque chose. Je vous jure que nous n'avons pas eu à implorer beaucoup.

Le Capitaine a pris la décision de sortir et d'intercepter la colonne à la hauteur de la porte du lycée. Par contre, pour éviter tous problèmes, il ne fut pas question d'être armés. Il décida d'être accompagné d'un seul homme et ce fut moi. Il faut dire que j'étais le seul Pied Noir de l'unité. De plus, le Capitaine m'avait pris en affection. Nous étions deux, face à cette foule. Personnellement, je n'ai pas dit un mot.

Je serais incapable aujourd'hui de vous restituer ce qu'a dit et fait le Capitaine CROGUENNEC, mais le résultat est là, il a réussi à arracher tous les Européens aux arabes et nous les avons fait rentrer dans le lycée. Dans cette affaire, moi, le Pied Noir, je n'ai été qu'un subordonné et un exécutant. Par contre, le Capitaine V. a sauvé d'une mort certaine, des enfants, des femmes et des hommes.

Mon cher Monsieur VALE, si le Capitaine V. vous a dit qu'il avait des ordres, il ne vous a pas dit qu'il les avait enfreints.

Amis Oranais, rappelez-vous toujours de ce nom : CROGUENNEC. Il y a dans l'hexagone des pieds noirs qui, sans le savoir, lui doivent la vie.

II – Témoignage d'un reporter de Paris Match paru dans ce magazine le 14 juillet 1962.

5 juillet – 11 heures. Le sirocco s'est levé depuis quelques minutes et, bien que nous roulions sur la route de Tlemcen à Oran, à plus de 100 km/heure, l'air qui nous fouette est brûlant. A la sortie d'un petit village écrasé de chaleur, nous sommes arrêtés par deux soldats de l'ALN qui portent des mitraillettes tchèques en travers de la poitrine. L'un d'eux s'approche, entre sa tête dans la voiture et avec un grand sourire nous serre la main à tour de rôle. Nous repartons.

12 h 20. Dans les faubourgs d'Oran, autre barrage. Brusquement, il n'est plus question d'amabilité. Un soldat de l'ALN ouvre ma portière avec violence et me fait littéralement tourbillonner hors de la voiture. Là, il me pose sa mitraillette sur le ventre pendant qu'un autre me fait lever les bras et me fouille de la tête aux pieds. Mon collègue BIOT se fâche : « Enfin, qu'est-ce qui vous prend ? Nous sommes journalistes ». Aussitôt, changement d'attitude. La mitraillette s'abaisse. Il y a des coups de feu devant la mairie, m'explique le soldat. Il y a beaucoup de blessés et beaucoup de morts. Cela tire encore en ce moment. Nous sommes stupéfaits. Je demande : « Qui a tiré ? ». C'est l'OAS, bien sûr, au loin, nous entendons crépiter des coups de feu ponctués d'explosions.

12 h 50. Nous roulons au pas. Notre hôtel n'est qu'à 500 mètres. Mais il semble qu'il nous faudra des heures pour y parvenir. Autour de nous, des soldats musulmans embusqués dans les porches des maisons tirent à l'aveuglette.

12 h 55. Nous embouchons le boulevard du 2^{ème} Zouaves. Une mitrailleuse lourde se

déchaîne, puis une autre. Nous restons paralysés. Puis, brusquement, je réalise et je me mets à brailler. Mais, bon sang, c'est sur nous qu'ils tirent. Marche arrière, crie BIOT. La voiture bondit en arrière dans un hurlement de pignons. Nous virons à toute allure, en marche arrière. Je bloque les quatre roues, moteur calé. Nous nous précipitons vers un porche. Tout cela n'a duré que 5 secondes. Nous n'avons pas le temps de souffler : Haut les mains ! Nos bras jaillissent vers le ciel. Je crie : « Nous sommes journalistes ! ». L'autre, un ATO à mitrailleuse, se fige aussitôt et exécute un irréprochable « présentez armes ».

13 heures. L'ATO est monté sur le capot de la voiture et nous dirige vers le commissariat central. Là-bas, vous serez en sécurité, nous dit-il. En fait, à peine arrivés, nous nous retrouvons tous à plat ventre sous les balles qui viennent d'on ne sait où.

13 h 20. Nous avons trouvé refuge dans une caserne de Zouaves. Un cadavre est écroulé devant la porte de la caserne. C'est un musulman que d'autres civils musulmans ont poursuivi jusqu'ici. Avant même que les Zouaves aient eu le temps d'intervenir, le malheureux a été abattu d'une balle de revolver, puis achevé à coups de crosse et à coups de couteau. Le corps n'a plus rien d'humain. La tête est à moitié arrachée.

14 heures. A l'abri dans la caserne, nous montons sur la terrasse et, à la jumelle, nous regardons ce qui se passe : les voitures fouillées, les ambulances de la force locale qui passent, hérissées de mitraillettes. Vers le quartier Saint-Eugène, un vacarme énorme se déclenche. Mortiers, grenades, mitrailleuses lourdes, tout y passe. Une demi-heure plus tard, on tire toujours à Saint-Eugène. De notre côté, les choses semblent calmées. A la jumelle, je vois deux soldats français fouillés par des civils musulmans en armes.

15 heures. Un capitaine qui commande un détachement de Zouaves a réussi à faire libérer les européens retenus prisonniers par les ATO au commissariat central.

15 h 15. Je vois une longue colonne d'européens qui remontent la rue, plus de 400. Les visages sont durs, fermés, certains tuméfiés. La colonne est silencieuse. C'est un spectacle poignant. A 15 h 30, les tirs se sont tus.

17 h 30. Les rues sont désertes.

Le lendemain, on cherche des explications. Quel est le bilan ? Comment la fusillade a-t-elle démarré ? Sur les causes de la fusillade, il court deux versions différentes. On parle, bien sûr, d'une provocation OAS mais cela semble peu vraisemblable. Il n'y a plus de commandos ou presque parmi les européens qui sont encore là.

UN GARS DE CREVECOEUR

GEVAERT, un Zouave de passage.

Un matin, alors que j'étais de semaine à la 2^{ème} Cie, à Gambetta, un planton vint me prévenir qu'un militaire, étranger au Bataillon, se présentait avec son paquetage au poste de police du Camp. J'allai donc le prendre en charge pour le ramener à l'Adjudant de Compagnie MATHON.

Se nommant GEVAERT, avec le grade de Caporal Chef, ce nouveau venu, coiffé d'un béret noir, portait un battle dress. Sur sa manche, on remarquait tout de suite un grand écusson représentant une tête d'Indien, au centre d'une étoile. Il arborait sur sa poitrine plusieurs barrettes de décorations. Nous apprîmes tout de suite qu'il revenait de Corée où il faisait partie du Bataillon Français engagé dans l'affrontement opposant les deux Corées.

Incorporé à la Cie, ce camarade était d'un caractère un peu vif, se pliant difficilement au

respect de la discipline instaurée dans le camp. Il lui manquait sans doute aussi l'habitude de l'action violente.

Il ne restera pas longtemps parmi nous. Il se portera rapidement volontaire pour aller combattre en Indochine. Il nous quitta en même temps que le Sergent PIETRI qui partait, lui aussi, pour « l'Indo ».

C'est tout dernièrement que le souvenir de ce camarade me revint en mémoire, en lisant un article paru dans « Les Chemins de la Mémoire » d'octobre dernier, sous la signature de Laetitia VION. Qui se souvient, en effet, de la Guerre de Corée, il y a 60 ans ?

En 1948, la Corée est scindée en deux états, l'un, communiste au Nord, l'autre, sous influence occidentale au Sud, cette dernière soutenue par l'ONU et les Etats-Unis.

En juin 1950, la guerre entre les deux états éclate suite à l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord, conflit idéologique ajouté à une volonté de réunification.

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies appelle pour la première fois la création d'une Force de police internationale, la FNUC, confiée aux Etats-Unis.

Un bataillon de volontaires français, commandé par le Général MONCLAR, y est affecté au sein de la Division américaine « Indien Head ».

Dès janvier 1951, le bataillon reçoit son baptême du feu à WONJO. Le 1^{er} février, il résiste aux assauts d'une division chinoise à « Twin-tunnels » au prix de nombreuses pertes. Du 13 au 16 février, il conserve un point de fixation contre quatre divisions chinoises. En mars, il prend avec peine la côte 1037 ouvrant la route jusqu'au 38^{ème} parallèle. En mai, il contribue à briser l'offensive chinoise. Cela lui vaut 3 Citations à l'Ordre de l'Armée Française et 3 citations américaines.

Après l'offensive chinoise de juin, le Général MAC ARTHUR décide d'améliorer ses positions dans le secteur est. Il faut enlever à l'ennemi un massif important et stratégique qu'on appellera par la suite le Massif de CREVECOEUR (Heartbroek ridge en Anglais) à quelques kilomètres du 38^{ème} parallèle, la frontière d'avant-guerre. Suite à un désastre subi après un assaut direct repoussé par les contre attaques nord coréennes, le commandement américain adopte un nouveau plan élaboré par le Général MONCLAR : couper l'approvisionnement et les renforts de la défense nord coréenne pour tenter un débordement de nuit. L'encercllement est accompli le 10 octobre et le dernier bastion est finalement pris par le bataillon français le 13 octobre. Succès qui coûte un lourd tribut, plus de 3700 pertes alliées, américaines et françaises.

CREVECOEUR sera alors la dernière offensive majeure des forces onusiennes. Succèdera ainsi à cette bataille une guerre de position.

Le Bataillon français a été l'unité la plus décorée des armées ayant combattu pour l'ONU. Malgré ce haut fait d'armes, on se souvient peu de cet événement.

Mais en Corée, plus qu'en France, le souvenir de la Bataille de CREVECOEUR et du combat mené par le Bataillon français est vif et entretenu. Une stèle, inaugurée en 2010, est posée en contrebas de la côte 931 à la mémoire du Capitaine Robert GOUPIL, tombé en ce lieu.

Le Caporal Chef GEVAERT a certainement été parmi ces héros oubliés du Bataillon Français.

LE QUID DE MAGENTA

Les « Malgré Nous » alsaciens et mosellans

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, l'Alsace et la Moselle passent sous administration allemande au sein de la région Bade-Alsace, sous les pleins pouvoirs du Gauleiter Robert WAGNER.

Le 25 août 1942, le service militaire obligatoire y est instauré : 200 000 jeunes sont mobilisables. 40 000 désertent. 135 000 sont incorporés, dispersés dans les unités allemandes de la Wehrmacht combattant sur le Front de l'Est.

Beaucoup désertent et vont grossir les rangs des prisonniers des Russes. Ces derniers les regroupent dans des camps tel celui de Tambov, à 400 km de Moscou, où sont rassemblés 10 000 Malgré Nous.

A la fin de la guerre, 93 000 hommes sont rentrés dont 35 000 blessés ou invalides. Mais 40 000 ne reviennent pas, tués ou disparus, dont 17 000, morts en captivité en URSS.

Il est à noter que 12 000 Luxembourgeois et 8 700 Belges ont aussi été incorporés de force.

Bilan de la Guerre d'Algérie

Entre le 1^{er} novembre 1954 et le 19 mars 1962, 24 614 militaires ont été tués dont 23 716 de l'armée de terre. Parmi ces derniers, 15 583 l'ont été au combat ou par attentat, et 7 917 par accidents.

A ajouter à ce chiffre 1000 disparus et prisonniers ainsi que 1114 décès par maladie ou suicide.

Ne sont pas comptabilisés dans ce bilan les militaires tués ou disparus après le 19 mars 1962.

Le Mur des Disparus en AFN, à Perpignan

Des travaux de rénovation ont été réalisés. Les plaques d'origine ont été refondues et refaites en intégrant les noms des nouveaux disparus recensés.

L'inauguration était prévue le 28 janvier 2012.

Bilan de l'Opération Harmattan (Libye)

De façon inédite et sans préavis, la France a engagé ses trois armes (Terre, Air, Mer) ainsi que toutes leurs composantes, soit plus de 40 aéronaves, 20 hélicoptères et une dizaine de bâtiments de combat et de soutien.

Les avions de l'Armée de l'Air et ceux de la Marine ont réalisé environ 4 500 sorties soit 20 000 heures de vol représentant 25 % des sorties de la coalition (les vols de ravitailleurs étant considérés comme des sorties), 35 % des missions offensives et 20 % des frappes avec plus de 750 objectifs militaires détruits.

De leur côté, les hélicoptères de l'aviation légère de l'Armée de Terre (ALAT) ont conduit une trentaine de raids et détruit 550 objectifs, soit 90 % des frappes de la coalition réalisées par les hélicoptères, les 10 % restant ayant été effectués par les hélicoptères Apache britanniques.

(Source : Extraits de l'audition du CEMA par la Commission de la Défense Nationale, le 5 octobre 2011).

L'ONU a 70 ans

C'est le 12 août 1941 que CHURCHILL et ROOSEVELT se rencontrent sur un cuirassé, près de Terre Neuve, signant un accord portant sur la nécessité d'avancer vers un monde libre en mettant l'accent sur les principes de la liberté de pensée, de tolérance religieuse et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est la naissance de la Charte de l'Atlantique.

Une nouvelle conférence se tient à Washington du 22-12-41 au 14-1-42 qui produira une déclaration commune, document qui sera signé le 1^{er} janvier 1942 par les représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Union Soviétique et de la Chine. 22 autres pays en guerre contre l'Allemagne et le Japon le signeront le lendemain, la France Libre, non reconnue par ROOSEVELT, n'y étant pas invitée. C'est la Déclaration des Nations Unies qui succède à la Charte de l'Atlantique, en s'y inspirant.

Par la suite, d'autres pays adhéreront à la Déclaration, dont la France.

A ce jour, l'ONU compte 193 pays avec l'entrée, en 2011, du Soudan du Sud. Rares sont les états qui n'en font pas partie : les Iles Cook, le Kosovo, le Vatican et Taïwan.

Il y a 70 ans : Bir Hakeim (Libye)

Pendant 16 jours, du 26 mai au 11 juin 1942, la première brigade française libre du Général KOENIG y résista aux attaques des armées motorisées italiennes et allemandes, l'AFRICA KORP, du Général ROMMEL.

Le répit ainsi gagné par les Français Libres permit aux Britanniques, en mauvaise posture, de se replier et de triompher par la suite à El Alamein après l'arrivée de divisions fraîches.

Condé-Smendou : Mine !

« Ici, Esco-blanc. PK 143. Entre El Kantara et Mac-Mahon. Draisine saute sur puissante mine. Trois morts, quatre blessés. Sergent BLANCHARD, chef patrouille, tué. »

BLANCHARD ? C'était un bon copain. C'est lui qui m'a accueilli au Centre d'Instruction à Bougie, en 1956. Il était un ancien du fameux Bataillon de Corée, la première unité française mise à la disposition de l'ONU en 1952.

Je fais l'ouverture de voie Constantine jusqu'à Robertville, près de Philippeville, soit un trajet de soixante kilomètres environ. Une semaine auparavant, je me suis fait « ramoner » les oreilles par le Lieutenant LARTISTE, le commandant de la 3^{ème} Compagnie : « CHABOT, c'est la dernière fois que je te préviens. Les cheminots se sont plaints encore ce matin que tu mettais les trains en retard. Tu lambines sur la voie au cours de tes ouvertures et tu les empêches d'être à l'heure. – Mais, mon Lieutenant, je fais mon travail, tel qu'il doit être fait. Je fouille les abords, la voie même... - Je ne veux pas le savoir. Désormais, je l'interdis. Tu feras comme les autres chefs de patrouille ; tu resteras dans la draisine et tu ne descendras pas ou ça va te coûter cher, très cher... ».

Et voilà, pour cinq à dix minutes de retard collées au premier train qui me suit de gare à gare en fin de nuit, et, encore, pas tous les jours, je suis menacé de graves sanctions. Qu'est-ce que ça veut dire ? Mais, ma parole, il souhaiterait nous envoyer à la boucherie ? Je n'ai pas l'habitude de mettre la tête sur le billot et d'attendre que le bourreau fasse son œuvre. Parlez toujours... Je continuerai à mettre pied à terre et de fouiller les ponts, viaducs, remblais importants que cela plaise ou non. La seule chose qui importe pour vous est le respect des horaires, avec des vues étriquées, tel un véritable petit fonctionnaire des chemins de fer. Vous êtes à l'abri bien calfeutré dans votre bureau et à cette heure, encore au lit. Alors que nous...

Nous sommes le 18 septembre 1959. Le général a fait un discours à la télévision l'avant-veille au soir. Ce matin encore, mon groupe de combat fait l'ouverture. Nous sommes partis à 3 h 30 du matin, à la minute près, après avoir reçu le feu vert du chef de gare de Constantine qui m'a donné l'ordre de mouvement de mon TSD (train de service ou draisine). La voie est inoccupée depuis hier soir à la tombée de la nuit.

Nous roulons toutes les nuits et matinées et n'avons que cinq nuits de récupération par mois. On appelle ça être de repos ! Le jour, nous travaillons à la compagnie et nous sommes de garde. Cela veut dire que, sergent, je serai chef de poste et que je ne me coucherai qu'à une heure du matin, mon adjoint assurant la relève à ce moment. Mon record sera quand même de quatre-vingt-cinq nuits et matinées passées d'affilées en ouvertures ou patrouilles sur voies ferrées, sans bénéficier d'aucun repos. Ceci représentera trois mois moins cinq jours sans discontinuer...

De Constantine à Hamma-Plaisance, Bizot et Deux-Ponts... Voilà deux heures que nous allons de l'avant, draisine en tête poussant ou (et) tractant deux wagons plats, le scout-car sur rail suivant à cent mètres. Il est cinq heures huit du matin. Nous parvenons sans encombre à Condé-Smendou. Pour l'instant, je suis à l'heure, à la minute près. J'ai respecté mon planning.

On dit d'une heure précise qu'elle est toute militaire, c'est faux. J'en connais une autre, toute aussi rigoureuse, celle des chemins de fer. En tous les cas, à cette époque... Je fouille tous les endroits où l'ennemi aurait pu nous attendre, les remblais, les ponceaux et les courbes accentuées. Sur les parties du trajet où le risque est moindre, je fais pousser la vitesse.

Nous attaquons un tronçon d'une trentaine de kilomètres relativement plus dangereux. Dès la sortie de Condé-Smendou, en direction du Col des Oliviers, la voie suit une courbe très prononcée en remblai de quelque dix mètres sous lequel coule un ruisseau. L'endroit est propice à la pose d'une mine, idéal même. Je suis toujours surpris par le fait qu'il n'y ait pas plus d'attentats ou de trains expédiés dans le décor en cet endroit.

Je ne fais aucun cas des menaces proférées par le lieutenant. Allons donc jeter un œil au

sortir de cette sacrée courbe. La draisine s'arrête, les feux avant éteints. Les projecteurs balayent les côtés. Je descends seul. La nuit est encore plus épaisse dès l'instant où je quitte l'environnement de l'engin largement éclairé. Il me suit à cinquante mètres, roulant au pas. Je marche entre les deux rails, pistolet-mitrailleur en bandoulière, lampe-torche en main. Je me déplace en posant les pieds sur les traverses, scrutant la voie mètre par mètre, à la recherche de mines le plus vite possible afin de ne pas retarder le passage du train venant derrière. Je constitue une cible magnifique pour l'ennemi qui peut me descendre à bout portant, en se repérant sur la lumière de ma lampe. J'en ai conscience, mais je compte sur la protection du mitrailleur qui me suit, prêt à la riposte en cas d'attaque.

J'avance donc, imperturbable, sur la voie ferrée tout en me sachant particulièrement exposé mais c'est à ce prix que nous passerons. Pas sûr, cependant, car le système de mise à feu d'une mine peut être actionné par affaissement du rail, plié en bout en raison de sa longueur. Il est facile alors de mettre un contact. Rien n'est apparent extérieurement.

Je suis arrivé à la moitié du virage, ayant parcouru cent cinquante mètres depuis le début. J'accélère. Les traverses sont distantes d'un bon mètre ce qui me permet de faire de grands pas. Je pose avec précaution les pieds sur elles, pour éviter de déclencher par ailleurs un éventuel piège antipersonnel caché sous les pierres du ballast. Au sortir de la courbe, avec ma lampe de poche, je fais signe au chauffeur de me rejoindre avec la draisine, comptant reprendre la fouille à pied pareillement quelques kilomètres plus loin.

Mais, que fait-il, bon dieu ? Il est là-bas à cent mètres, arrêté. Alors, tu avances, oui ou non ? Je m'énerve. Les minutes passent et sont un retard supplémentaire pour le train qui nous suit. Le lieutenant aura l'occasion une nouvelle fois de me sermonner. Ca vient ?

« Eh ! Mitrailleur, tu lui dis au chauffeur ? Plus vite, allez, allez ! »

Avec ma torche, je fais signe rageusement d'activer le mouvement. Bon sang, encore du temps de perdu. Ah ! Il décolle tout de même ! Instinctivement, je regarde la fin de mon tracé. Un coup de lampe dans l'autre sens. Tiens, il n'est pas terminé et à l'endroit où je suis, je surplombe encore largement l'environnement. Vingt mètres sont encore à parcourir. J'en profite avant que la draisine n'arrive à ma hauteur, pour parfaire ma fouille, jusqu'au bout...

Non, ça n'est pas possible ! Non ! Je viens d'avancer de dix mètres et le faisceau de ma lampe éclaire une tige métallique collée contre l'intérieur du rail de gauche. Vrai ? Je soulève quelques cailloux : la boîte de commande, là, à dix centimètres en avant d'un jerrycan militaire de vingt litres couché sous le ballast et le rail !

LA MINE !

Debout, au milieu de la voie ferrée, ma torche allumée, les bras en croix, je fais signe au chauffeur de la draisine d'arrêter impérativement. Je crie. Le mitrailleur de 30 doit faire la commission. Du moins, je l'espère.

« Halte ! Mine ! Mine ! »

Le conducteur ne comprend rien, pressé de me rejoindre, car il craint de se faire « engueuler » pour son moment d'inattention. Et voilà que maintenant, je lui ordonne de repartir dans l'autre sens. Et « fissa », vite encore en langage du cru local. Il réussit quand même à s'arrêter à dix mètres de moi puis recule. Le mitrailleur a ouvert le feu, instinctivement, à priori, sur les points suspects alentour, entre autres, les deux mamelons qui sont au-dessus de ma tête et où pourraient se trouver des rebelles en embuscade. Je suis en fin de courbe et de remblai. La voie à cet endroit entre dans un déblai profond dominé par deux massifs inquiétants. Bonne réaction de mon mitrailleur ! Ne sait-on jamais.

Car il est sûr que l'ennemi est là, bien présent, en chair et en os. Si ça n'est pas pour ouvrir le feu, quelques hommes, au moins deux ou trois, l'artificier et ses aides lorsqu'il a posé la mine, sont en observation afin d'admirer le fruit de leur travail lorsque la draisine allait sauter. Ils sont sur l'une de ces deux hauteurs.

Ils se sont réjouis trop vite quand ils ont vu mes signaux électriques commandant à l'engin de me rejoindre le plus vite possible, entendu aussi ma hargne exprimée au conducteur afin qu'il

accélère la manœuvre. Leur déception a dû être à la hauteur de leur espérance lorsque enfin je me suis retourné, avancé de quelques pas et découvert leur cadeau empoisonné.

Quelle belle cible est représentée ainsi au milieu de la voie, debout, bien éclairée : cruel dilemme pour moi ! Je suis sur une poudrière, sur la mine qui peut exploser ainsi que cible au bout des lignes de mire de quelques adversaires. Le mitrailleur « arrose » les deux massifs au-dessus de ma tête, me couvrant de toute velléité ennemie. Pas de réaction de ce dernier qui doit en ce moment dévaler le mamelon de l'autre côté et fuir. A moins qu'ils n'attendent que je revienne sur le jerrycan d'explosif pour me faire sauter avec...

Je me précipite en retrait sur les bas côtés. Avec ma lampe de poche, je m'assure qu'il n'y a pas de traces de fils électriques qui voudraient dire que j'ai affaire à une mine télécommandée. Dans ce cas, un fellagha en bout de la génératrice pourrait être prêt à mettre le contact. Mon compte serait bon. Rien. Vite, sur la mine, l'oreille collée contre les parois pour écouter. Pas de minuterie apparente et donc de dispositif de retard. Enfin, je n'entends rien. Bon, il faut parer au plus pressé. Je respire un grand coup. Cet engin de mort accusera trente kilogrammes à la balance dont vingt-sept d'explosifs.

Je reviens vers mes hommes. Je griffonne un message, le donne au radio en même temps que je fume une cigarette. Ca détend.

« - Esco d'Esco rouge. PK 56,200 à 5 h 15, découvrons lors fouille voie devant draisine mine environ 30 kgs. Stop. Déminons et poursuivons mission. Stop et fin ».

Il fait toujours nuit. J'écrase mon mégot et le jette un peu à regret, en ayant au préalable eu soin de tirer une longue et dernière bouffée. Une petite pensée m'effleure. Cette cigarette est peut-être celle du condamné à mort que je suis en sursis. Maintenant, j'entre dans l'arène. Il faut penser à la suite du travail. Aussi simple que ça. Mes deux engins, draisine et scout sont à cent mètres. Je repars sur cet engin de mort. Je mentirais si je n'avouais pas ressentir une très forte appréhension bien légitime. Il peut exploser à la fraction de seconde où je reviens sur lui, un adversaire commandant la mise à feu à cet instant précis. Un piège aussi que je déclencherai par inadvertance ferait tout sauter lorsque je vais toucher et séparer chaque composant. Je réitère mes premiers gestes afin de confirmer mes observations. Je fouille minutieusement alentour. Pas de trace de fil ou de tranchée qui me ferait découvrir un conducteur de télécommande, l'oreille encore à l'affût, pas de tic-tac de réveil dans la boîte de commande ou le jerrycan. Pas de trace de terre remuée alentour, ce qui pourrait m'indiquer une mine antipersonnel accouplée pour piéger.

Je coupe alors les fils électriques reliant la mine à la boîte de commande que je retire avec des gestes de sage-femme. C'est une vulgaire boîte de bois d'où dépasse une tige, et j'ouvre doucement son couvercle. La tige apparente qui m'a fait découvrir la mine est reliée à une roue dentée. A l'embase de la tige crantée, il y a un ressort. Chaque passage d'une roue fait abaisser la tige qui fait tourner une crémaillère d'un cran. Le ressort fait remonter la tige dès que la roue est passée. Mine à crémaillère, telle sera son appellation. Elle est réglée sur cinq crans. C'était pour la première roue de la draisine, les quatre bogies latéraux des deux wagons poussés par elle servant à l'amorçage. A la cinquième encoche, le contact est établi par une pile de 9 volts reliée à un détonateur électrique déposé dans l'explosif qui est du TNT.

Maintenant, passons à la mine elle-même. J'enlève les pierres du ballast, dessus, sur les côtés. Je retire celles du dessous, une à une, en m'assurant qu'il n'y a pas de système avec fil à traction ou de grenade dégoupillée. Elle est bien dégagée. Que ressent-on lorsqu'on fait ces opérations ? On sait, on en a pleine conscience, que ça peut sauter d'un instant à l'autre. Combien de fois ai-je vu à la télévision ces héros suant à grosses gouttes en train d'œuvrer. Ca, c'est du mauvais cinéma. Il faut le faire, un point c'est tout. On l'exécute en toute connaissance de cause. L'important surtout est de ne rien oublier, de bien penser aux multiples possibilités offertes en prime par l'ennemi pour piéger le cadeau que l'on a découvert. Il est indispensable d'agir calmement, sans précipitation et méthodiquement. Pour me déchiqueter, je n'ignore pas que deux cents grammes d'explosifs seraient largement suffisants. Alors, avec 27 kg, on ne retrouverait pas grand-chose du bonhomme.

Il reste une ultime phase à effectuer. Tout peut se passer à l'instant où je vais la sortir de son emplacement. Les cailloux sont dégagés. Allez, on y va. Je tire le jerrycan sous le rail. Il vient à moi sans problème. Je l'extirpe à l'extérieur du trou que j'avais pratiqué dans le ballast, toujours couché à plat. Il est lourd, mais il vient. Le détonateur est dedans, c'est-à-dire qu'il est encore armé. Inspection plus poussée sur un périmètre plus large, autour de l'excavation. Pas de deuxième mine à pression ou à traction ? Non, le compte est bon. Et, tel un enfant qui vient de naître, je porte mon fardeau sur le wagon plat accroché derrière la draine tout en le maintenant couché.

En effet, on peut avoir ajouté un système à balancier à l'intérieur. Si je lève la mine, il se rabat et, par son poids, il fait contact. C'est simple mais efficace. Il faut penser à tout. Cette mine à crémaillère est la première de ce type que nous trouvons en Algérie. Elle conservera l'appellation que je viens de lui donner. L'artificier rebelle qui l'a réalisée est un artisan astucieux, ingénieux.

La circulation sera interrompue quatre-vingt-dix minutes sur les voies ferrées du Nord-Constantinois, soit le temps que j'opère. Le lieutenant ne fera plus allusion désormais aux quelques minutes de retard que je pourrais occasionner aux chemins de fer. Il aurait mauvaise grâce ! Que Dieu le garde après tout, moi, je n'ai pas de temps à perdre, à discuter les ordres de qui est incapable de comprendre que mieux vaut arriver dix minutes en retard à Robertville que dix ans trop tôt au cimetière.

(Extrait du livre : « Le plus sale boulot », de Guy CHABOT, Président de l'Amicale des Anciens du 3^{ème} Zouaves).

1945 – LES COMBATS DE ROYAN

Une 10^{ème} Palme pour le drapeau du 4^{ème} Zouaves

Le 23 juin 1940, les Allemands occupent Royan. En 1942, l'Organisation TODT couvre la presqu'île d'Arvert de blockhaus en béton, puis de forteresses côtières en 1944.

En août 1944, les maquisards du Sud-Ouest libèrent la région mais les Allemands conservent les forteresses qui deviennent les « Poches de l'Atlantique ».

Le 10 septembre 1944, l'état de siège est décidé pour les 8 000 civils pris au piège. Les Alliés se désintéressent des Poches de l'Atlantique mais le Général de GAULLE décide, le 18 septembre, de réduire ces poches en commençant par Royan.

Commandée par le Colonel POHLMAN, la forteresse est défendue par 5 000 hommes disposant d'une artillerie importante. 218 ouvrages tournés vers la mer et le front de la Seudre, protégé par des marais, forment leur dispositif de défense. Le point faible de ce dispositif se situant entre Meschers et la Seudre, trois centres de défense avec de nombreux bunkers ont été installés à Jaffre, Belmont et Vaux pour verrouiller l'ensemble.

La poche est encerclée par 7 000 F.F.I.. Un accord est conclu entre les belligérants, le 8 octobre, pour évacuer les 8 000 civils qui ne partent que contraints et forcés, certains refusant de quitter leur demeure.

En janvier 1945, les effectifs F.F.I. passent à 11 000 hommes.

Le matin du 5 janvier, deux vagues de bombardiers de la R.A.F. attaquent et rasant Royan. Mais la guerre de position continue ponctuée de nombreux coups de main.

L'attaque finale est enfin décidée pour le 15 avril. Les F.F.I. forment alors des unités d'infanterie et d'artillerie. Le Général de LARMINAT dispose maintenant de 30 400 hommes dont un tiers provient de l'apport de troupes du Maghreb (les Zouaves du Colonel ROUVILLOIS et des Tirailleurs).

L'attaque est lancée après déminage, puis un intense bombardement aérien conjointement avec un pilonnage par la flotte de haute mer et l'artillerie terrestre. Elle se trouve stoppée sur l'axe Médis – Royan par les ouvrages fortifiés et minés de Belmont. Mais ils sont conquis par le 4^{ème}

Zouaves, ce qui permet aux chars de la Division LECLERC de foncer sur Royan, libérant Suzac et Saint-Georges.

Le 16 avril, pendant que la brigade Oléron libère la presqu'île d'Arvert, butant cependant sur le réduit de la Coubre, la division Gironde nettoie Royan tandis que le 4^{ème} Zouaves prend les ouvrages fortifiés du port, du Chay, de Pontailac et du Bois de Bellamy, puis ceux de Vaux et de Jaffre.

Le 17 avril, résistent encore le réduit de la Coubre et le blockhaus de Pontailac où s'est retranché l'Amiral allemand MICHAHELLES. Le 4^{ème} Zouaves attaque le blockhaus et obtient la reddition de l'Amiral avec 12 officiers et 97 sous-officiers et hommes de troupe.

Après pourparlers, les 800 marins qui défendaient la Coubre se rendront le lendemain.

L'ennemi comptera 479 tués, 4 600 prisonniers dont 220 blessés. Côté français, les pertes seront lourdes : 154 tués et 700 blessés, et plusieurs dizaines de victimes civiles.

Le 22 avril, lors du défilé dans la Plaine des Mathes, le Général de GAULLE salue cette victoire française. De nombreux combattants sont décorés et le 4^{ème} Zouaves reçoit une 10^{ème} Palme à la Croix de Guerre de son Drapeau, pour avoir pris la plus grande part dans cette victoire, fait plus de 2 000 prisonniers dont l'Amiral. Mais il compte 60 tués (40% des pertes totales françaises) et 250 blessés.

(Résumé du récit de Guy BINOT paru dans le Journal des Propriétaires de la Côte de Beauté et reproduit dans le Bulletin n° 30 de l'Union des Zouaves.)

LE COIN DU POETE

Sous l'Arche immense, le soldat inconnu

Le monde entier disait : la France est en danger ;
Les barbares, demain, camperont dans les plaines.
Alors, cet homme que nous nommions « l'Etranger »,
Issu des monts latins ou des rives hellènes,
Ou des bords d'Outre Mer, s'étant pris à songer
Au sort qui menaçait les libertés humaines,
Vint à nous et, s'offrant d'un cœur libre et léger,
Dans nos rangs s'élança sur les hordes germaines.

Quatre ans, il a peiné, saigné, souffert,
Et puis, un soir, il est tombé dans cet enfer...
Qui sait si l'inconnu qui dort sous l'Arche immense,
Mêlant sa gloire épique aux orgueils du passé,
N'est pas cet étranger devenu Fils de France
Non par le sang reçu mais par le sang versé ?

Pascal BONETTI – 1920 – Extrait de « Légion, notre mère », anthologie de la poésie légionnaire 1885-2000. Editions Italiques, Ministère de la Défense.

+++++

